



PROCÈS DE L'AFFAIRE **EL KHABAR**

REPORTÉ UNE NOUVELLE FOIS

Page 3



EXAMEN DU BACCALAURÉAT BENGHEBRIT MENACE LES FRAUDEURS

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2794 | Jeudi 26 mai 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 30^e ET DERNIÈRE
JOURNÉE

Le verdict tombera demain



Page 17

PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

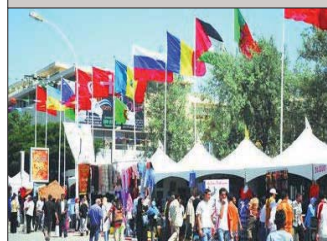
LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ SE REBIFFENT

Page 5



49^e ÉDITION DE LA FOIRE
INTERNATIONALE D'ALGER

810 ENTREPRISES ATTENDUES

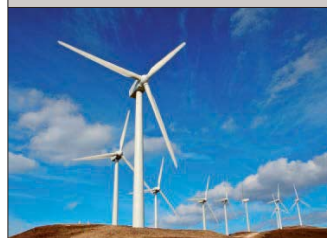


Page 4

FRANCE LA CONTESTATION SOCIALE SE MUE EN CRISE POLITIQUE

Page 24

ÉNERGIES RENOUVELABLES L'ÉTAT NE FINANCERA PAS LES PROJETS



Page 7

A PARTIR D'AUJOURD'HUI SUR LE NORD DU PAYS TEMPÉRATURES CANICULAIRES ATTENDUES

Page 24

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES UN CRIMINEL ABATTU, UN AUTRE APPRÉHENDÉ

Page 5





7
nouvelles agences
Cacobathph bientôt
ouvertes
à Laghouat.

124
microprojets
financés en 2015
par l'Ansej
à Naâma.

7.062
détenus, candidats
au BEM pour
la session
2016.

Le salon "Logimmo 2016" du 1^{er} au 4 juin à Oran

Une cinquantaine d'exposants prendront part à la 9^e édition du salon international du logement et de l'immobilier d'Oran (Logimmo), prévue du 1^{er} au 4 juin prochain au Centre des conventions d'Oran. Initiée par l'agence de communication Proximity.Pr, cette manifestation économique réunira des professionnels de l'immobilier, dont des agences de promotion immobilière, des bureaux d'études et des entreprises de réalisation et d'architecture, qui exposeront leurs produits au grand public quatre jours durant.

Outre ces professionnels du secteur, le salon regroupera également des spécialistes en aménagement, décoration, espaces verts, ainsi que les banques et les sociétés d'assurances.

Cette manifestation sera un espace de réunion, d'échange d'opportunités entre les professionnels et une occasion, pour eux, de promouvoir et de faire connaître leurs produits



et leur savoir-faire au grand public. Ce salon permettra, en outre, de contracter des partenariats avec des opérateurs étrangers et de découvrir les innovations en matière de construction à travers le monde.

Intérêt grandissant pour le recyclage des déchets à Oran



La wilaya d'Oran mise fortement, ces derniers temps, sur le recyclage et la valorisation des déchets pour en faire un créneau économique à investir afin de générer

de la richesse et préserver l'environnement. L'opération-pilote "Recyclage des déchets domestiques à partir de la source", initiée par le bureau d'Oran de l'ONG "R20", sera élargie à six grands groupements urbains de la capitale de l'ouest du pays.

Cette décision démontre les grandes possibilités qui s'offrent pour atteindre l'objectif tracé, celui du lancement d'un programme de recyclage économiquement fiable, viable et gagnant.

Après une année de son lancement, en coordination avec la direction de wilaya de l'environnement et le mouvement associatif au niveau des sites AADL, pépinière de Bir-el-Djir et Akid- Lotfi, soit depuis le 25 avril 2015, cette opération a été généralisée aux quartiers d'Ibn-Sina, Sidi- Houari, Essabah dont une partie se trouve sur la compétence territoriale de Sidi-Chahmi et une autre à Bir-el-Djir, ensuite à Hai-Riyadh.

E-éducation : projet d'une classe immersive à Alger

L'entreprise nationale "Alfatron", spécialisée dans le montage et l'installation des équipements informatiques, a conclu un accord avec le ministère de l'Éducation nationale pour le lancement d'un projet pilote d'une classe immersive dans un établissement du centre du pays. La classe immersive est un nouveau concept de la "E-éducation", utilisée dans certains pays occidentaux depuis plusieurs années. Il s'agit d'un espace pédagogique équipé des dernières technologies, qui fait appel à tous les sens pour apprendre : le toucher, la vue, l'ouïe.

Dans cet espace modulable, les murs, le sol et le mobilier sont des éléments interactifs. Il y a un tableau blanc interactif et des tablettes mais aussi des tables interactives, un mur relié à une "Kinect" (un périphérique permettant de contrôler des jeux vidéo) et un écran de projection en réalité augmentée.

Ce concept qui garantit un "apprentissage ludique" intervient dans un contexte où plusieurs pays ont entamé des chantiers de refondation de l'école avec d'importantes

promesses sur le numérique et où les avancées technologiques ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques.

ALFATRON
Le strict Maximum.

Abdelkader Messahel

"L'Algérie, qui a souffert pendant toute une décennie de ce phénomène étranger à sa culture et à ses valeurs, conjugue aujourd'hui ses efforts à ceux de ses voisins et de la communauté internationale en général pour éliminer cette menace commune."



Hypnotisé en regardant la... télé

En regardant la télévision un homme de 51 ans est entré dans un état second, selon sa femme, qui a dû appeler les secours. Pour l'hypnotiseur canadien, actuellement au Québec, ce phénomène n'est pas du tout surprenant, ce serait même très fréquent.

Alertés par l'épouse, les secours ont dû intervenir. Ce résident des Landes est resté bloqué devant l'émission Stars sous hypnose dans laquelle intervient le célèbre hypnotiseur canadien Messmer. Émission durant laquelle il place des personnalités dans un état second pour leur faire vivre des situations insolites. Bien que les secours soient arrivés rapidement, c'est son épouse qui a réussi à le réveiller en lui parlant de façon énergique et en essayant de reproduire les gestes de Messmer. Les secours ont indiqué n'avoir jamais vu un cas comme celui-ci auparavant. Ils n'ont d'ailleurs pas eu besoin d'emporter l'homme avec eux après qu'il soit sorti de son état proche du somnambulisme. Le téléspectateur a expliqué un peu plus tard avoir eu très peur et s'être "vu tomber dans le coma tout en étant plus ou moins conscient". Il a dit ne pas comprendre comment il s'est fait piéger d'autant qu'il connaît assez bien l'hypnose.

L'odeur d'un être cher en... flacon

Une jeune start-up propose de conserver dans un flacon de parfum l'odeur d'un être cher disparu ou momentanément absent.

N'avez-vous jamais éprouvé un sentiment de réconfort en sentant une odeur ? Que ce soit l'effluve du parfum d'un être cher ou l'odeur sucrée d'un dessert de votre enfance, chacun d'entre nous associe une odeur à un souvenir heureux, à une personne aimée. L'odeur d'une personne est en effet unique, indescriptible, au point où nous avons besoin de la sentir pour se rassurer, s'apaiser et se reconforter.

Ce besoin apparaît surtout lorsque l'être aimé est loin de nous ou malheureusement, lorsqu'il n'est plus de ce monde. Et si l'on pouvait la conserver à jamais dans un flacon ? Cela est désormais possible.

Une jeune start-up, baptisée élégamment Kalain, propose d'enfermer dans un écrin de verre l'odeur d'une personne que l'on aime ou que l'on a chérie.

À l'origine de ce concept : Katia Apalategui et Florian Rabreau, une mère et son fils qui se définissent comme des créateurs de liens olfactifs.

PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

Les députés de la majorité se rebiffent

Encore une fois les députés ont boudé la séance plénière de l'APN. Cette dernière, consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2013, s'est en effet déroulée devant un hémicycle presque vide.

PAR KAMAL HAMED

C'est dire l'intérêt que portent les élus du peuple à l'examen des projets de loi. Un peu d'intérêt qui atteste, en tout cas, de la déliquescence de l'Assemblée dont la crédibilité n'a cessé, tout au long de cette mandature, d'aller en périlissant. Ainsi donc le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a présenté le projet de loi en question devant juste un peu plus d'une trentaine de députés. D'ailleurs ce peu d'intérêt des députés s'est aussi illustré à travers le nombre d'inscrits. En effet sur 489 députés seuls 62 députés se sont inscrits pour prendre la parole durant l'examen du projet de loi. Des interventions qui ont surtout mis en avant, une fois de plus, le fait que le projet de loi soit soumis à leur appréciation trois ans après la clôture de l'exercice



Les députés appelés à se prononcer sur le projet de loi... 2013.

ce budgétaire. D'autres députés ont mis en exergue les carences dans la gestion et n'ont pas hésité à reprocher au gouvernement de mettre peu d'entrain à effectuer les correctifs nécessaires et de persister à mener un grand train de vie alors que les finances du pays sont au rouge.

"700 milliards sont partie en fumée en une année" dira Tahar Missoum en faisant allusion à la manifestation

Constantine capitale de la culture arabe. Ce député s'est par ailleurs interrogé sur l'amenuisement des réserves de change : "Où sont passés ces milliards de dinars ?" Fouzia Bensahnoune, élue RND, s'est elle aussi préoccupée de cet aspect dans un contexte de crise ainsi que de la faiblesse du recouvrement des impôts du fait de l'inexistence de mécanismes efficaces. Plaidant pour la rationalisation des dépenses, Fouzia Bensahnoune a

reproché au gouvernement de n'avoir pas tiré les leçons des rapports de la cour des comptes lesquels, à chaque fois, mettent l'accent sur le manque d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Il en a été de même pour Abdelkrim Mhenni, qui a lui aussi plaidé en faveur de la rationalisation des dépenses. Ce député RND a fait montre de son inquiétude à propos de l'explosion de la facture d'importation laquelle donne, il est vrai, des sueurs froides au gouvernement qui ne semble pas avoir trouvé la parade. Un autre député, Nouredine Kihel, affilié au FLN, n'a pas fait lui aussi dans la demi-mesure pour critiquer la gestion du gouvernement. "Malgré des budgets colossaux le chômage persiste avec de grandes proportions" dira-t-il en ajoutant que "le pouvoir d'achat demeure assez faible malgré les augmentations de salaires au bénéfice de larges catégories socioprofessionnelles". Poursuivant son réquisitoire, il mettra en avant l'absence de justice sociale, facteur qui est à l'origine des 6.000 manifestations enregistrées en 2015. Pour l'intervenant il ne fait aucun doute que "c'est la mauvaise gestion qui est l'origine de cette situation".

K. H.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

"Progressivement intensifiée" pour Bedoui

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La coopération décentralisée entre l'Algérie et la France s'est "progressivement intensifiée" donnant lieu à des "projets catalyseurs" caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui.

"C'est ainsi qu'après des débuts timides où ces échanges se limitaient aux stricts rapports symboliques de jumelages marqués par des relations interpersonnelles, la coopération décentralisée s'est progressivement intensifiée induisant des projets catalyseurs caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé", a souligné Bedoui lors des travaux des 3^{es} rencontres algéro-françaises des maires et responsables des collectivités territoriales.

"Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés passant de 7 accords en 1989 à 13 en 1999", a-t-il rappelé.

Il a relevé que "plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales algériennes et françaises, sous échelons institutionnels confondus, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance locale, les échanges culturels et la jeunesse".

Le ministre a cité "à titre non exhaustif" les coopérations entre la wilaya d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque,

la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris, la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux.

Il a ajouté que de nouvelles relations se tissaient chaque année, faisant de cette coopération "une relation à la fois ancrée dans l'histoire et profondément contemporaine, d'où la nécessité de rentabiliser davantage les relations de coopération et d'en tirer le maximum de profit, réaliser des projets concrets de développement et améliorer le cadre de vie de la population".

M. Bedoui a rappelé que "les acteurs étatiques algériens et français avaient de longue date soutenu le développement de la coopération décentralisée", ajoutant que ce soutien s'était traduit par l'adoption des loi 11-10 du 22 juin 2011 et 12-07 du 21 février 2012 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, précisant que ces deux textes "ont consacré, pour la première fois, le concept de la coopération décentralisée".

"Les textes d'application sont en cours d'élaboration afin d'assurer un meilleur accompagnement des collectivités territoriales algériennes dans leurs projets de coopération décentralisée", a-t-il assuré. Pour le ministre, ce soutien est conforté en particulier par le document cadre de partenariat (DCP), signé entre les deux parties en 2007 afin de faciliter les contacts et la mise en œuvre de projets de coopération et de jumelage entre les collectivités territoriales des deux pays, relevant que cet

engagement a été renouvelé pour la période 2013-2017.

Il a observé que cet intérêt particulier accordé à ce type de coopération découlait du fait que la collectivité territoriale était un acteur "pivot" dans le processus de développement, mais qui reste à "professionnaliser" dans le cadre de la coopération décentralisée.

"Tout le monde concède à dire que les compétences dévolues aux collectivités territoriales dans le domaine des relations internationales restent très limitées et en deçà de celles des acteurs étatiques", a-t-il dit, précisant que la coopération décentralisée "n'est pas une coopération classique et se distingue par rapport aux coopérations bilatérales ou multilatérales par sa vocation territoriale induisant une plus grande proximité avec la population".

Cette coopération "peut également devenir un vecteur de citoyenneté locale et de démocratie participative, en redynamisant le tissu social et associatif local et en ouvrant des espaces de concertation entre élus, administrations et citoyens", a relevé le ministre, plaidant pour "la promotion de l'implication et la participation des citoyens non seulement dans la gestion des affaires locales, mais aussi dans la coopération internationale".

Nouredine Bedoui a rappelé, dans ce sillage, que l'Algérie a engagé des réformes politiques "profondes" en vue de "consolider" la démocratie participative à travers la mise en place d'un cadre

juridique qui "consacre la participation réelle du citoyen à la gestion des affaires du pays et contribue à la mobilisation de tous les acteurs de la société, notamment les jeunes en faveur du développement à tous les niveaux".

R. R.

PROCÈS DE L'AFFAIRE EL KHABAR Reporté une nouvelle fois

Le procès de l'affaire du rachat d'El Khabar par le groupe Cevital a été reporté une nouvelle fois, hier, par le tribunal de Bir-Mourad-Rais au 8 juin prochain.

Le juge a décidé de reporter l'audience pour donner le temps nécessaire aux avocats du ministère de la Communication de notifier les personnes citées dans une nouvelle requête dite "d'intervention forcée" qu'ils ont introduite. Dans cette requête, les avocats du ministère de la Communication citent d'autres mis en cause qui sont Ness Prod et d'autres actionnaires d'El Khabar. La première requête concernait uniquement le président du Conseil d'administration d'El Khabar.

Les avocats d'El Khabar ont demandé le rejet de cette nouvelle requête et dénoncé la décision du juge, qui remet, selon eux, le caractère urgent de l'affaire.

R. N.

ANNONCÉE PAR BOUCHOUAREB

Prochainement une rencontre algéro-qatarie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé hier à Doha la tenue d'une rencontre entre hommes d'affaires algériens et qataris, en marge de la 6^e session de la haute commission mixte algéro-qatarie, prévue fin 2016 à Alger.

PAR RIAD EL HADI

Le ministre a indiqué, à l'issue d'un entretien avec le vice-président de la chambre de commerce qatarie, Mohammad ben Ahmed Towar El Kouari, qui s'est déroulé au siège de la chambre, que les "deux parties ont examiné les relations bilatérales", soulignant la nécessité d'"intensifier les rencontres entre les investisseurs des deux pays en vue de promouvoir les relations économiques bilatérales". Bouchouareb a précisé qu'il a été "convenu d'organiser, en marge des travaux de la haute commission mixte algéro-qatarie d'ici à la fin de l'année. Une rencontre entre hommes d'affaires algériens et qataris qui sera l'occasion de relancer le Conseil des affaires algéro-qatari pour la promotion des relations et du niveau de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays".

Cette rencontre "permettra l'examen des voies à même de promouvoir le partenariat, les opportunités d'investissement offertes en Algérie et des projets futurs mutuellement bénéfiques", a affirmé le ministre, dans une déclaration à l'APS, soulignant qu'elle "permettra également de développer la coopération économique bilatérale et encourager les transactions économiques dans différents domaines notamment ceux de la chimie et de la pharmaceutique". Il a ajouté que "des responsables des secteurs économique et commercial, des hommes d'affaires et des représentants d'organisations patronales, ainsi que des investisseurs publics et privés algériens devraient se rendre au Qatar en septembre prochain pour examiner et identifier, avec leurs homologues qataris, des domaines de coopération en prévision de la rencontre prévue en Algérie", a-t-il affirmé. De son côté, M. El

Kouari a indiqué que sa rencontre avec le ministre de l'Industrie "marque le début d'un travail constant et continu entre les investisseurs des deux pays, avant d'ajouter que la chambre qatarie d'industrie encourage les hommes d'affaires et investisseurs qataris à explorer les opportunités d'investissements offertes par le marché algérien" qu'il a qualifié de "prometteur".

Le responsable qatari a annoncé la tenue d'une série de rencontres entre les responsables et hommes d'affaires des deux pays pour examiner ces opportunités et définir les domaines de coopération. A la faveur de la 5^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-qatarie, tenue en 2014 à Doha, 13 documents (convention, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) relevant de plusieurs secteurs (pêche, tourisme, sport, enseignement supérieur...) ont été signés.



Abdesselam Bouchouareb.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, effectue depuis mardi une visite à Doha, à l'invitation du ministre qatari de l'Énergie et de l'Industrie. La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat économiques entre les deux pays et l'évaluation des projets bilatéraux, outre l'examen des perspectives de développement du partenariat.

R. E.

49^e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

810 entreprises attendues

PAR CHAÏNE ASTOUATI

La 49^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), dont le coup d'envoi sera donné samedi

AIR ALGÉRIE Réception d'un nouveau Boeing 737-700C

La compagnie aérienne Air Algérie a réceptionné hier un nouvel appareil Boeing 737-700C à Seattle (États-Unis), a annoncé la société hier dans un communiqué de presse.

Il s'agit de l'un des deux avions de ce modèle que la compagnie aérienne réceptionnera pour le transport de passagers et de cargaisons. Le Boeing 737-700C est un modèle dérivé du 737-700. Un appareil doté d'ailes renforcées, un pont de cargaison principal et un système pour la manutention de la cargaison". Cet appareil peut transporter jusqu'à 140 passagers, avec une capacité d'accueillir une cargaison de 18.200 kilogrammes.

Il s'agit de la deuxième acquisition pour l'année 2016, après la réception fin avril du Boeing 737-800 moyen-courrier. Cette acquisition s'inscrit ainsi dans le cadre du renouvellement et du renforcement de la flotte d'Air Algérie, portant sur 16 avions pour 2015-2016.

En 2015, 8 appareils ont été réceptionnés, dont 3 Airbus A330-200 (250 à 300 places), 3 ATR (66 places) pour desservir des lignes domestiques et deux (2) Boeing 737-800.

Le coût total des 16 nouvelles acquisitions opérées pour 2015-2016 est estimé à 1,073 milliard de dollars, soit près de 93,3 milliards de dinars.

R. N.

prochain au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger. La FIA verra la participation de 810 exposants, dont 405 entreprises algériennes sur une superficie de 30.351 m² et 405 entreprises étrangères en provenance de 33 pays, dont 28 sous pavillons officiels, sur une superficie de 7.002 m², a annoncé hier le Président-directeur général de la Société algérienne des foires et des expositions (Safex), Tayeb Zitouni. Les 28 pavillons officiels sont la France, l'Allemagne, la Turquie, le Portugal, l'Italie, la Pologne, la République tchèque, la Malaisie, la Chine, le Japon, le Vietnam, l'Indonésie, l'Iran, le Pakistan, la Corée du sud, le Chili, les États-Unis d'Amérique, Cuba, l'Égypte, la Tunisie, la Palestine, la Syrie, la Libye, la République arabe sahraouie démocratique, le Sénégal, le Mali, l'Afrique du

Sud et le Soudan. "L'investissement et l'entreprise au cœur de l'économie productive" est le thème de cette 49^e FIA. Par secteurs, l'espace réservé au partenariat arrive en tête avec 108 exposants, suivi par les services (64 entreprises), l'industrie chimique et pétrochimique (59 entreprises), l'agroalimentaire (55 entreprises), l'électrique et l'électronique (32 entreprises), la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (23 entreprises), les travaux publics et les matériaux de construction (20 entreprises), le textile (17 entreprises), l'ameublement (8 entreprises) et les équipements des collectivités locales (7 entreprises).

Douze espaces de vente sont également prévus.

Une conférence sur le partenariat arabo-africain sera organisée au deuxième jour de la FIA. A cette occasion,

la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) présentera son dispositif de financement des exportations de produits arabes vers les pays africains.

Par ailleurs, les représentants des entreprises africaines importatrices sont les invités d'honneur de la 5^e édition du Salon algérien de l'export "Djazaïr Export", prévu en marge de la FIA, a fait savoir M. Zitouni.

180 entreprises de différents secteurs, notamment l'agroalimentaire, les services, l'industrie pharmaceutique, le textile, les travaux publics et l'artisanat, et 70 importateurs participeront à ce salon sur une superficie totale de 2.540 m².

Des rencontres d'affaires entre des opérateurs économiques algériens et des hommes d'affaires africains auront lieu en marge de "Djazaïr Export".

C. A.

FUTURS PROJETS DE ROUTES ET D'OUVRAGES D'ART

Des études techniques seront exigées

PAR RANIA NAILI

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a affirmé à Mila que les futurs projets de routes et d'ouvrages d'art ne seront plus engagés sans que des études techniques exhaustives et complètes ne soient élaborées afin d'éviter les mauvaises surprises et les pertes financières et économiques.

Le ministre, qui a suivi à Bouhatem un exposé sur les glissements de terrain à Mila, a préconisé d'exiger "dans le cahier des charges des projets routiers l'élabora-

tion d'une annexe portant études géotechniques". Il a également affirmé que son département est en train d'élaborer des études pour concevoir une carte nationale des zones exposées aux glissements de terrain à travers le pays dans 18 wilayas. Des "moyens et mécanismes seront mis en place pour suivre l'évolution de ce phénomène et son impact", a-t-il assuré indiquant qu'un "système d'information géographique assurera la surveillance des zones exposées aux glissements".

A Mila, les glissements de terrain occa-

sionnent annuellement des pertes considérables au secteur des travaux publics imposant la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour en traiter les effets.

A Tassadaba Heddada, M. Ouali a inspecté les travaux de renforcement de 58 km de routes nationales. Il a salué à l'occasion l'exécution totale du programme sectoriel accordé à la wilaya qui a mobilisé 19 milliards de dinars du plan quinquennal 2010/2014.

R. N.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

Benghebrit menace les fraudeurs

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, s'est exprimée, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, pour y détailler les mesures arrêtées pour assurer le succès du déroulement de l'examen du baccalauréat.

PAR INES AMROUDE

Environ 818.518 élèves, contre 850.000 en 2015, concourrons, à partir du 29 mai prochain, aux épreuves du baccalauréat. Parmi eux, 268.221 y prennent part à titre de candidats libres. Elle tient, en préambule, à souligner que les sujets sur lesquels auront à dissenter les lycéens ont, tous, été élaborés sur la base des programmes enseignés, en tenant compte du "niveau moyen d'une classe".

Détaillant la logistique mobilisée à travers les 2.561 centres d'exams répartis à travers le pays, elle indique qu'elle sera appuyée par "plus de 223.200 fonctionnaires dont des surveillants, des contrôleurs et des correcteurs".

Pour prévenir les phénomènes de fraude durant les compositions, "qui est en train de prendre une dimension importante depuis l'introduction de la 3G", la ministre signale que les élèves y prenant part seront "tenus de laisser leurs portables en dehors des salles d'examen".



Nouria Benghebrit.

Assurant qu'en ce qui concerne des fuites de sujets des examens la situation "est totalement verrouillée", elle signale, en outre, que des "compétences", en mesure d'identifier d'éventuels fraudeurs, seront mobilisées dans les centres d'exams, "afin, dit-elle, que soient valorisés le mérite et l'honnêteté". D'un ton ferme, la ministre menace les candidats qui seraient tentés de tricher de "poursuites judiciaires".

Entre autres mesures, elle annonce, d'autre part, que des efforts ont été entrepris par son ministère pour faciliter la participation des étudiants hospitalisés aux épreuves du baccalauréat.

Elle prévient, en outre, que les sessions débiteront à 8h30 précises et qu'aucun

retard "ne sera toléré", les retardataires courant le risque de trouver les portes closes passé ce délai.

Pour ce qui concerne les résultats des examens, Mme Benghebrit annonce qu'ils seront rendus publics, vers fin juin ou tout au début du mois de juillet.

Des mesures rigoureuses

Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, Abdelwahab Guellil, a, de son côté, indiqué qu'une série de mesures "rigoureuses" a été arrêtée, de concert avec les services de sécurité et le ministère de la Poste et des TIC, pour contrer toute tentative de fraude aux épreuves du baccalauréat.

M. Guellil a précisé, qu'il s'agit entre autres d'équiper les centres d'examen de moyens permettant de détecter tout dis-

positif électronique servant à entrer en contact avec l'extérieur. S'agissant de la possibilité de couper le réseau de téléphonie mobile durant les épreuves, le même responsable a déclaré qu'il "n'a pas été possible de parvenir à un accord dans ce sens car la question relève, a-t-il dit, des libertés individuelles".

De son côté, le directeur de l'Éducation d'Alger-Centre, Noureddine Khaldi, a affirmé que "les communications à travers le réseau de téléphonie mobile seront faibles pour cause d'utilisation de brouilleurs, à raison d'un appareil par centre d'exams", précisant que "la direction dispose de 56 brouilleurs".

Par ailleurs, M. Khaldi a évoqué la mise en place d'une cellule "dotée d'équipements de haute technologie qui aura pour mission, tout au long de la période des épreuves, de signaler aux autorités centrales toute éventuelle tentative de fraude". La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, avait annoncé lundi l'interdiction de l'introduction de téléphones portables dans les classes où se déroulent les épreuves, précisant que cette mesure concerne non seulement les élèves, mais aussi les encadreurs (enseignants, surveillants et agents) tant pour les épreuves des examens du BEM que du baccalauréat.

Toute tentative de fraude expose son auteur à l'exclusion pour une durée de cinq années s'il s'agit d'un candidat scolarisé et de dix années s'il s'agit d'un candidat indépendant.

I. A.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Alger appelle à une coopération internationale

PAR LAKHDARI BRAHIM

La lutte contre le terrorisme requiert une coopération régionale et internationale "plus étroite et mieux coordonnée", a indiqué à Grozny (Tchéchénie) le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel. Intervenant aux travaux de la 7^e édition de la rencontre internationale des hauts responsables des questions de sécurité (23 au 25 mai), Messahel a déclaré que "l'Algérie, qui a souffert pendant toute une décennie de ce phénomène étranger à sa culture et à ses valeurs, conjugue aujourd'hui ses efforts à ceux de ses voisins et de la communauté internationale en général pour éliminer cette menace commune".

"Cet engagement repose sur la conviction que la sécurité est indivisible et que le terrorisme n'a pas de patrie, de religion, ni de respect pour la sacralité de la vie humaine ni pour les valeurs civilisationnelles qui unissent l'humanité", a ajouté le ministre lors de cette session sur le thème de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans l'intérêt du maintien de la sécurité régionale et internationale.

Messahel a affirmé, lors de ce rendez-vous international annuel de réflexion sur les grands défis de sécurité, que "l'extrémisme et le terrorisme comptent aujourd'hui parmi les principales men-

aces à la paix et la sécurité internationales".

"Le terrorisme touche un nombre croissant de pays et aucune nation ne peut valablement prétendre en être à l'abri. Ses méthodes d'action évoluent rapidement et génèrent de nouveaux défis", a-t-il noté, relevant que "dans certaines régions, il occupe des territoires, impose sa barbarie à des populations innocentes et fait aussi une jonction mutuellement fructueuse avec le crime organisé transnational".

"L'extrémisme s'impose aujourd'hui comme la matrice dans laquelle se forment et se forment les nouveaux terroristes", a-t-il indiqué, rappelant que "la gravité de ce phénomène a conduit, à juste titre, le Secrétaire général des Nations unies à proposer aux pays membres toute une stratégie internationale pour lutter contre cette montée des extrémismes à laquelle nous assistons à travers le monde".

Messahel a, à cet égard, souligné l'urgence de combattre "institutionnellement" la xénophobie et l'islamophobie qui "sont parmi les nouveaux visages de l'extrémisme violent".

"Pour faire face à cette menace, mon pays a développé sous l'impulsion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une politique plurisectorielle de déradicalisation et de prévention de la radicalisation impliquant les institu-

tions publiques, la société civile mais surtout le citoyen", a-t-il fait valoir. Cette politique est portée par les principes de la concorde et de la réconciliation, mais aussi de la justice, de l'équité, de l'égalité des chances et d'un sens élevé de l'unité et de la cohésion nationales, a-t-il poursuivi.

Cette politique a ainsi permis au pays de rétablir la sécurité, de retrouver la paix et la stabilité et de consacrer ses ressources à son développement socioéconomique, a-t-il dit, estimant que "lutter contre le terrorisme, c'est aussi s'attaquer à ses causes".

"Si celui-ci ne peut être justifié d'aucune manière, il reste que les interventions militaires étrangères contre la volonté des États et des peuples et en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies offrent aux idéologues des groupes terroristes des arguments que ceux-ci exploitent pleinement dans leur propagande de victimisation", a-t-il fait remarquer.

Ces interventions "ont aussi créé des situations de chaos et de non droit qui ont favorisé le développement et le renforcement des groupes terroristes. Il en est de même du non règlement et de la perpétuation de la négation des droits légitimes des peuples, tels que ceux reconnus au peuple palestinien", a-t-il ajouté.

L. B.

ATTAQUE CONTRE UN SITE GAZIER
DANS LE SUD

Trois personnes devant le juge

Trois individus soupçonnés de liens avec l'attaque terroriste contre le site gazier de Krechba à 200 km au sud d'El-Menea dans la wilaya de Ghardaïa, ont été présentés ce mercredi 25 mai devant le tribunal d'El-Menea, rapporte l'APS, citant une source judiciaire.

Les mis en cause sont soupçonnés d'implication et de soutien à des activités terroristes, particulièrement lors de la tentative d'attentat contre les installations exploitées en association entre Sonatrach, BP et Statoil, a précisé la source judiciaire. Le 18 mars, les installations du site gazier de Krechba, avaient été la cible d'une attaque terroriste qui n'avait pas fait de victimes.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

Un criminel abattu, un autre appréhendé

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Béchar ont appréhendé un criminel et abattu un autre, cet après-midi du 24 mai 2016, près de la commune frontalière de Meridja et ont récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, cinq chargeurs de munitions et un véhicule tout-terrain.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Deuxième édition, 22 octobre 2016

*« La femme algérienne,
acteur majeur du développement économique et social »*

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours : « *La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale de journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

ENERGIES RENOUVELABLES

L'État ne financera pas le projet

Les investissements, inscrits dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, ne seront pas directement financés par l'État, mais le seront par des opérateurs algériens et étrangers, a affirmé, avant-hier à Alger, le ministre de l'Énergie, Salah Khebbi.

Le programme "des énergies renouvelables sera réalisé en partenariat. L'État n'y investira pas directement mais ce sont les opérateurs algériens et étrangers qui le financeront", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le Commissaire européen à l'Énergie, Miguel Arias Canete, en marge du premier forum d'affaires Algérie-UE sur l'énergie. Pour le ministre, l'un des objectifs de ce forum est, justement, d'attirer les entreprises européennes vers ce programme des énergies renouvelables.

M. Khebbi a soutenu que l'Algérie ne pouvait plus continuer à avoir une électricité basée uniquement sur le gaz et le diesel. D'où la nécessité de diversifier son mix énergétique en exploitant l'immense gisement solaire dont dispose le pays. Cependant, a-t-il expliqué, "l'État interviendra en aval en subventionnant le prix de l'électricité qui sera produite à partir des énergies renouvelables dont essentiellement le solaire et l'éolien".

A ce propos, il a indiqué que les énergies renouvelables étaient plus onéreuses que les énergies fossiles. Ce qui explique que tous les pays qui ont introduit ces énergies avaient mis en place une caisse pour subventionner le différentiel des prix.

L'Algérie, a-t-il rappelé, "dispose d'un cadre réglementaire qui permet à l'État de garantir l'achat de la production de l'énergie renouvelable à un prix qui couvre l'ensemble des charges et rémunère l'investissement à un taux raisonnable sur une période de 20 ans".

Grâce aux premières centrales électriques mises en place en Algérie, la production de l'électricité à partir des énergies renou-



velables atteindra les 368 mégawatts d'ici à la fin de l'été 2016, une première étape d'un programme qui table sur une production de 22.000 mégawatts d'électricité à partir du renouvelable à l'horizon 2030. Interrogé par la presse sur l'éventualité pour l'Algérie d'accepter de vendre son gaz à l'Europe à travers des contrats à court terme (spot) où les prix sont bas, vu la concurrence et l'abondance de l'offre gazière à l'international, Khebbi a répondu qu'il s'agissait d'une question purement financière.

En relevant que le gaz nécessite des investissements colossaux, le ministre a précisé que pour financer une chaîne gazière, les banques et les organismes de financement exigent des contrats d'achat à long terme et n'acceptent pas d'accorder leurs prêts pour des contrats à court terme. "Je comprends que les consommateurs veulent une énergie moins chère, et leur préférence est, évidemment, de payer le gaz au prix spot. Mais quels sont les organismes qui vont financer des projets de longue durée portant sur des contrats d'approvisionnement à court terme ?", s'est-il interrogé. Evoquant le cas d'une campagne gazière européenne qui a proposé à l'Algérie, lors de ce forum, de lui vendre du gaz à court terme, le ministre a affirmé que l'Algérie serait preneur si elle trouvait des financements qui ne lui exigent pas des contrats d'achat sur le long terme.

A une question sur le projet de Rouiba-éclairage qui devait fabriquer des panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un partenariat entre une filiale de Sonelgaz et

une entreprise allemande, Khebbi a fait savoir que ce projet n'a pu voir le jour du fait de la mise en faillite du partenaire allemand. Mais il a annoncé qu'un projet similaire est en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbès avec une capacité de production de 25 mégawatts.

Abordant le partenariat énergétique algéro-européen, il a estimé qu'il est temps, pour les deux parties, de passer de simples relations commerciales à des relations stratégiques, de manière à ce que les intérêts des entreprises algériennes et européennes soient partagés.

Questionné également sur la date de lancement du 4^e appel d'offres pour la sélection des opérateurs pour l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en Algérie, le ministre a répondu que les faibles cours mondiaux du brut avaient placé les investisseurs internationaux devant un problème de manque de liquidités les ayant amenés à retarder certains projets. "Nous sommes en concertation avec des compagnies mondiales. Dès que le moment sera opportun, nous lancerons l'appel d'offres", a-t-il avancé.

Pour sa part, le commissaire européen à l'Énergie, Miguel Arias Canete, a considéré que l'Algérie avait commencé à développer les énergies renouvelables au moment adéquat, c'est-à-dire au moment où le coût de ces énergies commence à baisser.

Il a alors assuré que l'Union européenne va partager son expérience avec l'Algérie pour l'aider à produire l'énergie renouvelable à bas prix.

R. E.

CONTREVENANTS À LA MISE EN ŒUVRE DU SNMG

La loi doit être appliquée vigoureusement

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a insisté avant-hier à Boussaâda (M'sila) sur l'application ferme de la loi contre les contrevenants à la mise en œuvre du salaire national minimum garanti (SNMG).

Le ministre a insisté sur cette application après avoir suivi au siège de l'inspection de travail de cette ville un exposé sur le secteur faisant notamment état d'infractions par certaines entreprises à la décision de relèvement du SNMG. M. El Ghazi s'est également enquis des conditions de traitement par l'antenne locale de la Caisse nationale des retraites (CNR) des dossiers dans le cadre de la décentralisation visant une plus grande célérité de l'opération.

Il s'est également enquis de la mise en œuvre de la mesure de mise à jour des cartes magnétiques Chifa par toutes les agences de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) du pays et non plus la seule agence où les assurés sont déclarés. A l'antenne de Sidi-Aïssa de l'Agence nationale de main-d'œuvre, le ministre a suivi un exposé sur le secteur de l'emploi qui a fait état du recrutement de plus de 100 travailleurs par les deux nouvelles unités de soudure et fabrication de traverses de chemin de fer dans la commune de Bouti Sayeh relevant de la daïra de Sidi-Aïssa où un total de 333 recrutements ont été enregistrés. A l'hôpital de M'Ghazla, El Ghazi a exhorté lundi, premier jour de sa visite dans la wilaya, les responsables de l'établissement à traiter la problématique de transferts des insuffisants rénaux locaux vers M'sila alors que l'hôpital dispose d'un centre de dialyse équipé.

Selon des informations recueillies par l'APS, les transporteurs privés de plus de 30 patients dialysés de la daïra de M'Ghazla préfèrent les transférer vers M'sila pour augmenter leurs recettes, la distance étant plus grande.

PARTENARIAT ALGÉRO-TURC

Pour un quai minéralier à Arzew

Un pacte d'actionnaires a été signé, avant-hier à Alger, entre l'entreprise portuaire d'Arzew et la société turque Torsyal pour la construction d'un quai minéralier spécialisé dans l'acier et le fer ainsi que pour l'acquisition et l'exploitation d'équipements de déchargement du minerai brut.

"L'exploitation du port et du complexe sidérurgique nécessite des équipements de haute technologie. C'est ce que permettra cet accord", a indiqué le ministre des Transports, Boudjemaa Talaï, lors de la cérémonie de signature.

De son côté, Alp Topcuoglu, membre du conseil d'administration de Torsyal, a indiqué que le minerai de fer sera déchargé au port qui accueillera des navires de 200.000 tonnes, pour être transporté ensuite par convoi sur une distance de 8 km jusqu'au complexe sidérurgique situé à la zone industrielle de Bethioua (wilaya d'Oran). Ce complexe sera capable de produire 4 millions de tonnes d'acier en 2017 contre une capacité actuelle de 1,5 million de tonnes.

R. E.

SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 2030

Installation des commissions sectorielles

Les cinq commissions sectorielles chargées du suivi du rapport de mise en œuvre du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) 2030 pour la période allant de 2011 à 2015 et son rapport d'actualisation à l'horizon 2050 ont été mises en place. Ces commissions regroupant les représentants de ministères et instances nationales devront procéder à l'amendement et à l'enrichissement de la mouture initiale du rapport de mise en œuvre du Snat 2030 pour la période 2011-2015. Composées de représentants des secteurs de l'industrie, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, des ressources en eaux, de la culture et du tourisme, auront à examiner les rapports d'étape relatifs à cet objectif et procéder aux opérations de réorientations sur la base de données fiables. Le ministre

de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, qui a présidé la cérémonie d'installation des commissions a indiqué que le Snat adopté en 2010 constituait "un outil stratégique pour la politique nationale d'aménagement du territoire qui définira les principes régissant la délimitation des sites des grandes infrastructures et des services d'utilité publique". Le "Snat offre une stratégie adéquate pour opérer les équilibres nécessaires en faveur du développement durable", a-t-il ajouté soulignant que l'objectif de ce schéma était de réaliser la sécurité économique et alimentaire et de renforcer notre capacité à faire face aux mutations qui surviennent sur les plans régional et international.

Le ministre a fait savoir que le Snat

s'étalant sur 20 années sera soumis à une évaluation périodique et sera actualisé toutes les cinq années. Pour les plans d'aménagement de wilaya, Ghoul a annoncé qu'ils seront finalisés avant la fin de l'année. Les wali concernés ont été instruits à l'effet d'accélérer la cadence d'élaboration des plans afin d'entamer la mise en œuvre des programmes sectoriels en découlant.

En marge de la mise en place des commissions un accord a été signé entre, l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité du territoire et l'agence nationale de promotion du tourisme portant sur le renforcement de la coordination et l'échange d'expertise entre les deux instances.

R. E.

MEDEA

**Convention
entre Algérie
Télécom et Ansej**

Une convention de création d'un centre d'appel téléphonique a été signée, jeudi à Médéa, entre la direction locale d'Algérie Telecom (AT) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), en marge du 6^e salon de l'emploi, organisé au centre de loisirs scientifiques de Médéa. Les jeunes porteurs de projets, émergeant auprès de cette agence, détenteurs notamment de diplôme en marketing ou en ressources humaines, pourront, au terme de cette convention, souscrire à cette formule et décrocher un contrat de gestion du centre d'appel local. Une commission mixte sera mise en place, dans le sillage de cette convention, pour sélectionner le futur gérant du centre d'appel de la région, a-t-on ajouté, précisant que le choix de l'opérateur se fera sur la base des critères fixés par la direction générale d'Algérie Telecom, inhérentes, notamment, au profil universitaire du candidat et de ses capacités managériales. La création d'un centre d'appel dans chaque wilaya du pays a été décidée, pour rappel, récemment par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), dans l'optique d'une amélioration sensible des prestations fournies par Algérie Telecom.

L'avènement de ces centres d'appel devrait assurer une meilleure gestion du flux d'appels téléphoniques, la prise en charge en temps réel des réclamations et des doléances des abonnés d'Algérie Telecom, outre son impact sur le plan de l'économie des régions, en terme de ressources financières et d'opportunités d'emplois.

IN-M'GUEL

**Réalisation de
divers projets**

Plusieurs projets de développement relatifs à divers secteurs sont en cours d'exécution dans la commune d'In-M'guel (130 km au nord de Tamanrasset) afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen, selon les responsables de la daïra de Tamanrasset. Une douzaine d'opérations a été retenue en faveur de cette collectivité de près de 7.000 habitants, au titre du Programme de soutien à la croissance économique (PSC) et du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS), pour un montant global de plus de 114 millions DA, a précisé le chef de daïra, Mouadhène Abd-Rabbou.

Parmi ces opérations, figurent la réalisation d'une nouvelle salle de soins dans la localité de Sendeka et la réhabilitation et l'équipement d'une structure similaire à Ifragh-2, dans le but d'améliorer les prestations de santé et d'assurer l'accès de la population aux soins médicaux, a-t-il ajouté. D'autres projets sont pris en charge, notamment des travaux d'aménagement urbain dans la ville d'In-M'guel et une étude technique relative au changement du tracé actuel du réseau d'assainissement au niveau du quartier Kermouine, pour éliminer les points noirs sur le réseau.

Des travaux de réalisation et de raccordement de réservoirs d'eau potable (AEP) destinés à la population nomade issus des régions d'Arak et In-M'guel sont également en cours de réalisation, en plus de l'équipement de stations de relevage des eaux usées dans cette collectivité, selon le même responsable.

Parallèlement, les services communaux s'emploient à répondre aux attentes des habitants, notamment en matière d'amélioration du service public. APS

GHARDAIA, PROTECTION CIVILE

**Simulation d'intervention
suite à un séisme**

Théorique et pratique, cette simulation vise le développement et le perfectionnement des méthodes d'intervention et des moyens techniques qui permettent d'atténuer les conséquences d'une catastrophe sismique, a déclaré, à l'APS, le directeur de la PC de Ghardaïa, le lieutenant-colonel Abdelmalek Boubertakh.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un détachement d'une centaine d'agents de la Protection civile (PC) a participé, la semaine dernière, à un exercice de simulation d'intervention et de secours, suite à une catastrophe sismique, a constaté l'APS, précisant que cet exercice prévoit dans son scénario un tremblement de terre qui touche la région de Ghardaïa où des agents de la PC

mobilisés pour la simulation ont procédé, notamment, à des exercices de recherche de victimes sous les débris d'immeubles effondrés dans le quartier populaire Hadj-Messaoud, au centre de Ghardaïa, tandis que d'autres agents sauveteurs venaient en aide aux victimes du séisme dans le quartier périphérique de Bouhraoua. Théorique et pratique, cette simulation vise le développement et le perfectionnement des méthodes d'intervention et des moyens techniques qui permettent d'atténuer les conséquences d'une catastrophe sismique, a déclaré à l'APS le directeur de la Protection civile de Ghardaïa, le lieutenant-colonel Abdelmalek Boubertakh.

Cet exercice de trois jours, initié par la direction générale de la PC et dirigé par des officiers spécialistes en sauvetage déblayant, permet d'évaluer les compétences d'intervention du détachement de la PC de Ghardaïa appelé à intervenir en cas de catastrophes dans n'importe quel point du pays, en vue de sauver le maximum de personnes et d'alléger leurs souff-

rances, a fait savoir le même responsable, expliquant que jouissant d'une autonomie totale, ce détachement d'agents de la PC en bivouac est soumis à des manœuvres d'intervention et d'initiation aux mesures et actions préventives à entreprendre en cas de séisme ou autres situations d'urgence. Selon le même responsable, la finalité de l'exercice est également de tester le bon fonctionnement des systèmes de communication, d'évaluer le travail de l'équipe de gestion de crise, l'efficacité de la chaîne de commandement des différents intervenants et le fonctionnement du centre directeur des opérations d'urgence.

Une semaine de sensibilisation du public a été organisée, parallèlement, par la PC à travers l'ensemble des localités de la wilaya, dans le but de sensibiliser le citoyen au changement des comportements et des attitudes face aux risques liés à la saison estivale, notamment les risques de noyade, l'empoisonnement scorpionique, les maladies à transmission hydrique et autres intoxications alimentaires.

B. M.

ILLIZI, CHAMBRE LOCALE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Formation des métiers de l'artisanat

Près d'une quarantaine d'artisans de la wilaya Illizi ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de sessions de formation dans des métiers de l'artisanat traditionnel, a indiqué la semaine dernière la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM).

Dans le cadre du programme national de développement de l'artisanat traditionnel, dix artisans ont bénéficié, au niveau du centre d'artisanat du chef-lieu de wilaya, d'une session de formation sur le tissage et dix autres ont été formés dans les métiers de la vannerie, a indiqué le directeur de la CAM d'Illizi, Abdelhafid Ghouila.

Seize pensionnaires d'établissements pénitentiaires ont été formés dans la couture traditionnelle et la bijouterie, en vertu d'une convention signée entre la direction générale de

l'Administration pénitentiaire et le ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. En outre, deux artisans ont été affectés à l'école expérimentale de taille de pierres précieuses à Tamanrasset, afin d'étendre et d'encourager la pratique de cette activité artisanale, selon le même responsable.

La CAM a organisé également des tests de qualification au profit d'artisans non-diplômés, dont certains ayant d'un savoir-faire transmis de père en fils, pour leur permettre d'obtenir des diplômes et de bénéficier ainsi des avantages et facilitations octroyés par l'État, dans le cadre de différents dispositifs de soutien à l'emploi, a encore fait savoir M. Ghouila. Ces sessions de formation visent à valoriser les activités arti-

sanales, surtout celles menacées de disparition, en plus d'améliorer les produits artisanaux et de les rendre concurrentiels. Par ailleurs, 98 artisans actifs dans la wilaya d'Illizi ont bénéficié, durant la période de 2013 à 2014, d'un soutien de la Caisse nationale de promotion des activités artisanales. La CAM d'Illizi s'attèle, en parallèle, à orienter les artisans et les porteurs de projets vers les différents dispositifs de soutien prévus par l'État, notamment l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), pour bénéficier de crédits sans intérêts. Elle compte actuellement un total de 5.043 artisans, dont 2.062 spécialisés dans les métiers d'art, 2.054 dans les services et 327 dans la production de matières.

APS

NAAMA, STEPPE ET ZONES HUMIDES

Préservation d'espèces végétales et avifaunes

En coordination avec la station de contrôle de l'environnement, la Conservation a également organisé des opérations d'observation et de suivi des oiseaux sédentaires et migrateurs, la nidification et reproduction dde plusieurs espèces d'oiseaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

La préservation d'espèces végétales et avifaunes en milieu steppique et la valorisation des zones humides dans la wilaya de Naâma ont été au centre d'actions réalisées ces quatre derniers mois par les agents de la Conservation des forêts de la wilaya, ont affirmé les responsables de cette instance, indiquant à l'APS que parmi les principales opérations menées, le lâcher de près de 500 outardeaux en milieu steppique par la Conservation des forêts, en coordination avec le Fonds international pour la conservation de l'outarde (Emirats arabes unis).

En coordination avec la station de contrôle de l'environnement, la Conservation a également organisé des



opérations d'observation et de suivi des nidification et reproduction d'oiseaux des espèces tadorne-casarca, le busard des roseaux et autres espèces d'avifaune menacées d'extinction et qui s'adaptent aux spécificités naturelles des zones steppiques de Haoud Edeyra, Aïn-Ouerka, Laâlem, Roudassa, Oglet En-Naâdja et Sebkhet Naâma, ont fait savoir les mêmes responsables, ajoutant que d'autres actions ont aussi été entreprises, durant la même période, par la Conservation des forêts et consistent en l'organisation de campagnes de sensibilisation des éleveurs et agriculteurs sur la protection des plantes fourragères, dont la nappe alfatière qui est tombée à moins de 400.000 hectares à travers les aires de pacage, ainsi que le lancement d'opérations de plantation du genévrier dans la région de Sfissifa.

Les éleveurs et agriculteurs ont été aussi

sensibilisés sur le respect des zones mises en défens, la lutte contre le surpâturage et l'explication des séquelles de la surexploitation du couvert végétal entraînant le phénomène de désertification. Au sud de Naâma, la subdivision de la Conservation des forêts de Aïn-Sefra s'est attelée, de son côté, à la concrétisation d'autres actions, telles que la fixation de dunes sur une surface de 50 hectares dans la région de Bouarfa, la réalisation d'une bande verte de protection de la RN-47 à la sortie de la commune de Tiout, la mise en terre de plus de 6.000 arbustes dans les régions d'Olgue et Bel-Hendjir et le renforcement des berges d'oueds dans la région d'Ouzeght, dans la commune de Sfissifa, ont signalé les responsables de la Conservation des forêts de la wilaya.

B.M.

MILA, BIBLIOTHÈQUES CONVERTIES EN SALLES DE RÉVISION

Les seniors, les premiers attirés par la lecture

La lecture dans la ville de Mila ne semble plus présenter un attrait pour la population notamment les jeunes. Les lecteurs sont souvent d'un certain âge, ceux de la vieille école, "une espèce en voie d'extinction", avoue d'emblée, à l'APS, le vieux libraire, Tahar Medjoudj. Rencontré à la librairie Bouarroudj Nouar du centre-ville de Mila où il travaille depuis six ans, Medjoudj, toujours épris par la lecture, "feuillette" un ouvrage d'un auteur d'origine turque. Selon ce fêru de la lecture âgé de 65 ans, les lecteurs, ceux qui s'intéressent toujours au livre, qu'il a eu l'occasion de croiser sont tous âgés de 55 ans et plus. "L'internet, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le renchérissement du prix des livres ont contribué à désertifier les librairies et les lieux de la lecture publique", lance convaincu le libraire. Ouverte en 1962 au lendemain de l'Indépendance, cette librairie est l'une des trois librairies (les deux autres sont Zouaghi et Ben Chiheb) proposant encore des livres de tous genres dans cette ville. Les livres parascloaires et ceux de la cuisine sont "ce qui marchent le mieux chez les libraires", lance avec un soupir Medjoudj, avant de poursuivre : "La lecture élargit nos horizons, accroît notre fonds de connaissances et consolide notre capital linguistique." Pour ce dernier des "Mohicans" dont la lecture demeure une passion et une voie essentielle pour l'épanouissement, des efforts doivent être déployés pour

"amener les jeunes à aimer les livres et à s'intéresser à la lecture".

Des bibliothèques pour inciter à la lecture

Les efforts des pouvoirs publics ont pourtant permis de doter la ville de Mila, à l'Histoire plusieurs fois millénaires, de plusieurs bibliothèques modernes de lecture publique. Une nouvelle bibliothèque composée de divers espaces et salles de lecture a été réalisée au chef-lieu de wilaya, en appui à la bibliothèque de la maison de la culture et celle du centre culturel islamique de la même ville. Ces espaces proposent le prêt de livres et un cadre convivial pour la lecture mais "ce sont des services pratiquement boudés", assure une bibliothécaire à la nouvelle bibliothèque de wilaya. La dame affirme que les visiteurs de la bibliothèque qu'elle supervise sont essentiellement des scolarisés. "Ils viennent nombreux, en groupe, pour des révisions, en prévision des épreuves du baccalauréat ou du Brevet d'enseignement moyen (BEM)", tient à préciser la bibliothécaire qui souligne que "rares sont ceux qui demandent un titre de la bibliothèque".

Approchés par l'APS, beaucoup de scolarisés rencontrés dans cette bibliothèque affirment que "le lieu constitue un cadre serein pour la révision en groupe". Pour le libraire Medjoudj qui ne comprend toujours pas pour quelle raison les bibliothèques publiques se

sont transformées en "annexes des salles de classes", il faut remédier à cette situation. "Il faut aller au fond des choses et commencer par créer des clubs de la lecture pour les enfants", souligne convaincu le libraire. "Ce sont les adultes de demain, et c'est primordial de les initier à feuilleter un livre, à lire une histoire avant de manipuler une tablette tactile ou un ordinateur", concède-t-il. Le vieux libraire qui s'interroge sur "le secret de l'engouement" sur les centres culturels étrangers affirme également que "le soutien du prix du livre" pourrait faire émerger "une génération qui lit". Du livre, de la lecture et des bibliothèques dans la ville de Mila, certains évoquant "l'absence de maisons d'édition" comme un facteur ayant contribué au désintéressement de la jeune génération à la lecture. D'autres se demandaient si la manifestation annuelle "La lecture en fête" et les initiatives d'associations locales dans la promotion de la lecture ne doivent pas être repensées pour mieux atteindre leurs objectifs. Le réseau des bibliothèques urbaines et des communes dans la wilaya de Mila compte actuellement 25 bibliothèques en plus d'une bibliothèque de wilaya et huit autres en cours de réalisation, assure le directeur de wilaya de la culture par intérim, Lezghd Cheyaya, qui attribue le recul de la lecture à "l'expansion des nouvelles technologies de la communication et le repli du commerce de livres".

APS

TAMANRASSET

Recensement des constructions illicites "démolies"

Une cellule chargée du recensement des constructions illicites démolies a été mise en place à Tamanrasset, a-t-on appris mardi des responsables de la daïra.

Composée de représentants de la commune, de l'agence foncière, de la Protection civile et de la Direction de l'urbanisme, cette cellule est chargée de constater les constructions anarchiques et illicites démolies, d'identifier leurs véritables occupants et vérifier si leurs noms figurent sur le fichier national et les registres de l'agence foncière, et donc leur éligibilité à l'accès au logement et à l'aide au logement, a précisé le chef de la daïra de Tamanrasset, Abdrabbou Mouadhen.

M. Mouadhène, également président de cette cellule, a fait part à ce titre de la réception de 132 dossiers de propriétaires de ces constructions démolies au niveau du bureau ouvert à cet effet à l'antenne communale du quartier Tahaggart. Les services de la wilaya de Tamanrasset font état de quelque 349 constructions illicites recensées depuis le lancement de l'opération de démolition à travers différentes parties de la capitale de l'Ahaggar, dans le cadre de la lutte contre la violation de la propriété publique.

Ils font part aussi du lancement prochain d'une opération de distribution de 8.000 lots de terrain à bâtir à travers différentes régions de la ville de Tamanrasset pour répondre aux attentes de la population conformément aux instructions portant dégagement d'offres foncières dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Le vice-président de l'Assemblée populaire communale de Tamanrasset, Mohamed Belhabib, a révélé, de son côté, la réception de 5.445 demandes d'acquisition de lots de terrain à bâtir, dont 1.129 ont fait l'objet de vérification sur le fichier national, avant de lancer l'opération de distribution très prochainement.

EL-BAYADH

Accroissement des unités fourragères

Le système de mise en défens en zones steppiques a permis d'accroître la production fourragère pour la porter à 200 unités fourragères par hectare, dans la wilaya d'El-Bayadh, selon l'antenne locale du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Cette augmentation de la production fourragère, qui était de l'ordre de 30 unités fourragères à l'hectare entre 2000 et 2001, est le fruit de la stratégie préconisée par le HCDS et visant la protection des zones steppiques, a précisé le responsable de l'antenne du HCDS, Ahmed Moussa.

L'opération a permis une large protection des zones steppiques contre les labours anarchiques et illicites et le surpâturage, ainsi que la régénération du couvert végétal, l'augmentation de la production fourragère, la préservation de l'écosystème et le repeuplement de certaines espèces avifaunes en voie de disparition dans la région.

Selon le même responsable, ces zones steppiques revêtent une grande importance économique pour les éleveurs, surtout lors des périodes de leur mise en location en tant qu'aires de pacage.

Les surfaces mises en location, à raison de 1.000 DA/ha pour les zones mises en défens, et de 2.000 DA/ha pour les surfaces de plantations fourragères, ce qui allège les charges supportées par les éleveurs pour l'acquisition d'aliments de bétail, cédés au marché parallèle à près de 3.000 DA le quintal.

APS

SYRIE

Offensive pour chasser l'EI du nord de Raqa

La prise de Raqa est, avec la prise de Mossoul, en Irak, le grand objectif de la coalition internationale contre l'EI dirigé par le calife autoproclamé Abou Bakr al-Baghdadi.

Une coalition arabo-kurde a annoncé mardi le début d'une opération, appuyée par la coalition dirigée par Washington, pour chasser le groupe État islamique du nord de la province septentrionale de Raqa, son fief en Syrie.

"Avec la participation de toutes les unités des Forces démocratiques syriennes, nous commençons une opération pour libérer le nord de Raqa", ont tweeté les FDS citant Rojda Felat, une commandante de cette coalition arabo-kurde, précisant que l'offensive a lieu avec la coalition antijihadiste menée par les États-Unis.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) rapporte de son côté le début de cette opération avec "des frappes intenses de la coalition depuis ce matin (...) au nord de la ville de Raqa et sur la ville elle-même. Au moins 22 djihadistes ont été tués", d'après l'ONG.

Cette annonce intervient trois jours



après une brève visite en Syrie du chef des forces américaines au Moyen-Orient (Centcom), le général Joe Votel, pour rencontrer des forces spéciales américaines déployées sur place et des combattants locaux, "pour préparer l'offensive sur Raqa", avaient rapporté des sources militaires américaines.

Dans leur annonce, les FDS ont indiqué que l'opération visait à "repousser les attaques terroristes (de l'EI, ndlr) sur Chaddadé (dans la province de Hassaké, Nord-Est), sur

Tall Abyad (dans la province de Raqa) et sur Kobané (dans la province d'Alep, plus à l'Ouest)".

Les FDS ne précisent pas si l'opération a pour but ultime de reprendre la ville de Raqa, capitale de facto du groupe ultraradical.

La prise de cette ville syrienne est avec la prise de Mossoul, en Irak, le grand objectif de la coalition internationale contre l'EI dirigé par le "calife" autoproclamé Abou Bakr al-Baghdadi. Lors de sa visite, le chef du Centcom avait rencontré des forces

spéciales américaines déployées dans le nord-est de la Syrie et travaillant avec les combattants arabes syriens, ainsi que des responsables des FDS. Peu après l'annonce des FDS, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a annoncé que son pays était prêt à se coordonner avec la coalition arabo-kurde et les États-Unis pour chasser l'EI de Raqa.

Washington avait refusé vendredi une proposition russe de mener des frappes communes contre les groupes jihadistes en Syrie.

TURQUIE

Erdogan met en garde l'Union européenne

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a averti l'Union européenne que le Parlement turc bloquerait le processus législatif prévu par l'accord sur les migrants si la Turquie n'obtenait pas une exemption de visa d'ici fin juin. Dans le cas où aucun résultat ne serait obtenu sur les visas, "aucune décision, aucune loi dans le cadre de l'application de l'accord de réadmission ne sortira du Parlement de la République de Turquie", a déclaré Erdogan lors d'une conférence de presse au Sommet humanitaire mon-

dial à Istanbul. "Une étape devait être franchie le 30 juin au sujet des visas (...) Notre ministre des Affaires étrangères, notre ministre des Affaires européennes vont avoir des discussions (avec les Européens). Si un résultat est obtenu, tant mieux. Dans le cas où aucun résultat n'est obtenu, qu'ils nous excusent", a-t-il ajouté. L'accord sur une libéralisation du régime des visas pour les Turcs voulant se rendre dans l'espace Schengen dès fin juin, au cœur du pacte plus large sur les migrants, vac-

ille depuis que M. Erdogan s'est opposé à un assouplissement de la loi antiterroriste turque, l'une des 72 conditions exigées par Bruxelles. Lundi, la chancelière allemande Angela Merkel avait réaffirmé la nécessité de remplir tous les critères avant une exemption de visa pour les Turcs, estimant que "les conditions ne seront pas encore remplies" d'ici la date limite. "J'ai clairement dit que la voie vers l'exemption de visa passait par 72 points", avait souligné la chancelière allemande après une ren-

contre bilatérale avec Erdogan. "Nous avons besoin de la mise en œuvre de ces points pour accorder l'exemption de visa". "Je leur ai dit très clairement hier (...) Qu'ils ne nous sortent pas un nouveau critère tous les deux jours", a rétorqué mardi le chef de l'État turc. Ankara a fait de cet accord une condition indispensable pour continuer d'appliquer le pacte controversé sur les migrants qui a permis de réduire drastiquement le flux des passages clandestins vers la Grèce.

AFGHANISTAN

Les talibans en quête d'un nouveau chef

Les talibans afghans, réunis en choura, leur conseil central, tentaient mardi pour le troisième jour consécutif de choisir un successeur au mollah Mansour, leur chef tué samedi par un tir de drone américain, ont indiqué des sources au sein du mouvement.

Les "discussions se poursuivent, les membres abordent toutes les questions", dans un endroit tenu secret, a expliqué à l'AFP un responsable des talibans afghans depuis un lieu inconnu au Pakistan. Or la tâche s'avère complexe, aucun des candidats poten-

tiels ne semblant s'imposer réellement. "Trouver un consensus risque de prendre du temps", a poursuivi cette source qui a souhaité conserver l'anonymat. Nombre de commandants réclament un chef consensuel, a expliqué un autre haut responsable taliban, basé, lui, dans le nord-ouest du Pakistan : "Nous avons besoin de quelqu'un qui soit apte à concilier et non d'un guerrier". La désignation l'été dernier du mollah Akhtar Mansour avait mis au jour des différends, parfois irréconciliables.

Certains cadres avaient d'abord refusé de lui faire allégeance, jugeant sa nomination précipitée. D'autres avaient fait sécession. Parmi les différents noms avancés par les experts pour la succession de Mansour, celui du mollah Yacoub, le fils du mollah Omar, âgé d'environ 25 ans, revient souvent. Mais le jeune homme aurait lui-même rejeté la perspective de sa nomination, arguant de sa jeunesse, selon une source talibane.

Autre figure évoquée : Sirajuddin Haqqani, le fils du fondateur du réseau

insurgé du même nom, allié des talibans et réputé proche du Pakistan. Mais il aurait lui aussi décliné l'offre. Ni le Pakistan, considéré comme le parrain historique des talibans, ni les insurgés n'ont confirmé à ce stade la mort du mollah Mansour, qui les a dirigés pendant seulement neuf mois et demi. Selon le président américain Barack Obama et le gouvernement afghan, le leader des talibans a péri dans un tir de drone américain dans une zone reculée du Pakistan samedi.

Agences

CINÉMA ALGÉRIEN, DES FILMS ET DES HOMMAGES

Le nouvel ouvrage du journaliste Abdelkrim Tazarourte

Pages 12-13

"Cinéma algérien, des films et des hommages", le nouvel ouvrage du journaliste Abdelkrim Tazarourte paru récemment aux éditions Rafar, retrace les premières œuvres ayant marqué le cinéma algérien après l'indépendance du pays et ses grandes figures.



PALAIS DE LA CULTURE ABDELKRIM-DALI

Appel à promouvoir et valoriser les musées pour les rentabiliser

Page 13

L'AFRICA DAY CÉLÉBRÉ À MEXICO ET À WINDHOEK

Le film *Zabana* projeté

Le long métrage historique *"Zabana"* du réalisateur Saïd Ould Khelifa a été projeté hier à Mexico et le 28 mai, à Windhoek (Namibie) à l'occasion de l'"Africa Day" (Journée de l'Afrique), a annoncé son co-producteur Laith Media.



Choisi par le groupe des Ambassadeurs africains présent à Mexico en coopération avec le ministère des Affaires étrangères mexicain, le long métrage marquera les festivités de cette journée, célébrée le 25 mai de chaque année et le 60e anniversaire de l'exécution du martyr Ahmed Zabana. Produit en 2012 par l'Agence

algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et Laith Media, *Zabana*, film-procès d'une durée de 107 mn, relate les derniers moments de Ahmed Zabana, premier militant de la cause nationale guillotiné le 19 juin

1956. Le film, servi par une pléiade de jeunes acteurs, dont Imad Benchenni dans le rôle principal et Khaled Benaïssa dans celui d'Ali Zaâmour, a représenté l'Algérie dans des festivals cinématographiques internationaux.

Il a obtenu en 2013 le prix de la meilleure musique et celui du meilleur décor au 23^e Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco).

"CINÉMA ALGÉRIEN, DES FILMS ET DES HOMMAGES"

Le nouvel ouvrage du journaliste Abdelkrim Tazarourte

Cinéma algérien, des films et des hommages, le nouvel ouvrage du journaliste Abdelkrim Tazarourte paru récemment aux éditions Rafar, retrace les premières œuvres ayant marqué le cinéma algérien après l'indépendance du pays et ses grandes figures. Scindé en deux parties, l'ouvrage de 237 pages porte un regard rétrospectif sur les classiques du cinéma en Algérie, représenté par une pléiade d'acteurs et de cinéastes algériens et étrangers. Dans la première partie, l'ouvrage met en lumière de vieux films tels que *Bataille d'Alger* (1966) de Gillo Pontecorvo, l'un des premiers films sur la Guerre de libération, *L'opium et le bâton* (1969) d'Ahmed Rachedi, *Le vent des Aurès* (1966), *Chronique des années de braise* (1975) et *Hassan Terro* (1967) de Mohamed Lakhdar Hamina. Illustre de photos et d'afiches et accompagné de synopsis, l'auteur propose une présentation succincte des films qui ont



marqué à la fois le cinéma et les cinéphilas algériens. L'auteur suscite, ainsi, chez le lecteur un sentiment de nostalgie et le désir de revoir ces œuvres cinématographiques lui rappelant les années fastes du 7^e art algérien. D'autres films réalisés plus tard tels que *Le Clandestin* (1991) de Benamar Bakhti, *La montagne de Baya* (1997) d'Azzedine Medour, *Mascarades* (2008) de

Lyès Salem ainsi que des productions plus récentes, dont *Ben Boulaid* (2008) d'Ahmed Rachedi et *Le puits* (2015) de Lotfi Bouchouchi font partie de cette filmographie. Dans la seconde partie, Abdelkrim Tazarourte brosse des portraits, concis et vifs, dédiés à des cinéastes et comédiens qui ont marqué par leur talent le cinéma et le théâtre en Algérie. L'icône Aïcha Djouri,

plus connue sous le nom artistique de Keltoum, qui s'est illustrée dans *Le Vent des Aurès*, Rouiched, Sid Ali Kouiret, Rachid Farès ou encore le cinéaste anti-colonialiste français René Vautier sont les autres figures évoquées par l'auteur. S'appuyant sur leur parcours artistiques, Tazarourte décrit ces artistes dans leurs traits singuliers, révélateurs de leur personnalité, souvent méconnue du public.

Truffés d'anecdotes, le livre révèle des témoignages authentiques et des faits concrets de ces artistes que l'auteur a côtoyés en tant que journaliste et critique de cinéma.

Dans un langage journalistique accessible, *Cinéma algérien, des films et des hommages* rend hommage à une époque qui a vu naître un cinéma "militant" distingué, outre ses acteurs, par l'"audace de sa thématique".

Journaliste et critique de cinéma, Abdelkrim Tazarourte est l'auteur de quatre ouvrages dont *Guerrouabi ou le triomphe du chaâbi* (2008), un beau livre consacré au grand maître du chaâbi, El-Hachemi Guerrouabi et *Lamari, le ténor de La Casbah* (2012). Scénariste, auteur de trois documentaires, ce sexagénaire originaire de Béjaïa a fait partie des jurys de plusieurs festivals de cinéma en Algérie.

APRÈS SON 1^{ER} SUCCÈS EN 2015

Ouverture à Paris du 2^e Festival du cinéma palestinien (FCP)

La deuxième édition du Festival Ciné-Palestine (FCP) a ouvert, lundi soir, ses portes et se poursuivra jusqu'au 5 juin à Paris au cours duquel 22 séances et 31 films sont prévus au programme. La première édition de ce festival, organisée en mai 2015, fut un succès tant sur le plan de la fréquentation (avec plus de 1500 spectateurs pour 16 séances), que celui des retombées médiatiques, en France. La première semaine du 2^e FCP se tiendra à Paris, puis durant la deuxième semaine à Saint-Denis (université Paris 8) et Aubervilliers (cinéma Le Studio). Le film du réalisateur Mai Masri *3000 Nuits* a été projeté, dans la soirée d'ouverture, en avant-première à l'Institut du monde arabe (IMA), en présence d'un public nombreux venu découvrir le cinéma d'un peuple sous occupation israélienne. Une fiction de 103 minutes, qui a reçu plusieurs distinctions, raconte l'histoire d'une jeune Palestinienne (Layal) qui se fait arrêter et incarcérer dans une prison israélienne hautement sécurisée, lieu où elle donne naissance à un garçon.

Dès l'entame, le film accroche le spectateur en focalisant sur la lutte de cette jeune maman pour sa survie et celle de son nouveau-né à l'intérieur d'une prison de l'occupant israélien. Ce long métrage, sous-titré en français, a reçu le "Jury Award" de Women's International Film & Television Showcase (WIFTS), en 2015 à Los Angeles, "Audience Award", à Valladolid (2015) en Espagne, "Prix du public" au Festival international d'Annemasse (France) 2016, *Youth award* au Festival international pour les droits de l'homme à Genève, "Circle Special Jury Award" au Festival international de Washington DC en 2016.

Selon les organisateurs, le 2^e Festival Ciné-Palestine sera l'occasion de faire un focus Archives et Mémoire, avec la collaboration du département cinéma de l'université Paris 8. A cet effet, des projections, de débats et d'une table-ronde seront organisés pour traiter les archives du cinéma palestinien, les difficultés de leur inventaire et de leur conservation, ainsi que du lien entre cinéma et mémoires historique, politique et culturelle des Palestiniens. Selon toujours les organisateurs, de nombreux cinéastes et artistes palestiniens participent aux débats organisés lors de la quinzaine de journées.

Les films proposés au public, durant ce festival, "ouvrira de multiples fenêtres sur l'histoire, la société et la culture palestiniennes, illustrera les liens entre passé et présent et portera en avant plusieurs cinéastes qui sont le futur de la cinématographie palestinienne", a-t-on expliqué.



PALAIS DE LA CULTURE ABDELKRIM-DALI

Appel à promouvoir et valoriser les musées pour les rentabiliser

Les participants à un colloque national sur les musées au palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen ont appelé, lundi, à promouvoir et valoriser ces établissements pour leur permettre de jouer leur rôle de rayonnement culturel et d'assurer des revenus.



Il est temps de réfléchir sérieusement à la rentabilisation des établissements muséaux et autres espaces culturels pour devenir une nouvelle source financière pour le trésor de l'État, ont soutenu les intervenants en rappelant la conjoncture économique nationale suite à la chute des prix du pétrole dans les marchés mondiaux. Le directeur du musée national d'arts et d'histoire de Tlemcen, Benazza Nouredine a affirmé que la culture en général est appelée à s'adapter avec la nouvelle donne et à contribuer au développement du pays par le biais de la commercialisation et de l'exploitation de ses produits pour réaliser des revenus, rappelant la politique de l'Etat appelant à l'investissement dans tous les domaines et secteurs pour trouver une alternative aux hydrocarbures et diversifier l'économie nationale.

L'universitaire Medjdoub Rafika du même musée a souligné, pour sa part, que la stratégie culturelle nationale prend en considération un nombre de paramètres constituant la personnalité nationale dont ceux de mettre en exergue la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel et prolongement culturel et civilisationnel musulman, arabe, méditerranéen et africain, tout en affirmant la dynamique créative en Algérie dans tous les domaines.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de musées nationaux, des

chercheurs en patrimoine et des universitaires, a été marquée par l'animation d'une série de communications abordant, entre autres, "les musées et les technologies modernes", "le musée et les défis de la diversité culturelle et les mutations sociales", "les réalisations du Musée national" et "le rôle des musées et des sites archéologiques dans le développement économique".

Ce colloque national est organisé par la Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des musées.

USA, 42^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SEATTLE

Le documentaire *Contre-pouvoirs* de Malek Bensmail au programme

Le long métrage documentaire *Contre-Pouvoirs* (Checks and Balances), du réalisateur Malek Bensmail sera présenté en première américaine lors du 42^e Festival international du film de Seattle (SIFF), aux Etats-Unis, qui se poursuit jusqu'au 12 juin prochain. D'une durée de 97 mn, le documentaire rend hommage aux 120 journalistes assassinés durant la décennie noire en

répercutant le travail de la presse, en plein période électorale, dans la salle de rédaction du quotidien algérien *El Watan*, où des journalistes montrent leur attachement à leur métier, fondé sur la liberté et le devoir d'informer. Réalisé en 2015 et coproduit par les sociétés algériennes Cirta films et française *Zeugma film*, le documentaire *Contre-pouvoirs* avait été projeté en septembre 2015

lors des 13^e Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Le film a déjà participé à de nombreuses manifestations cinématographiques en France, en Suisse, aux Pays-bas, à Taïwan, en Italie ou encore en Autriche. Il avait également été projeté aux 26^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC, Tunisie, novembre 2015) et récemment au Festival international du film de

Tétouan, au Maroc, où il avait obtenu une mention spéciale du jury.

Ouverte le 19 mai dernier, la 42^e édition du festival, s'étalant sur 24 jours, a sélectionné plus de 450 films représentant 90 pays, dont 75 documentaires.

Fondé en 1976, le Festival international du film de Seattle est une manifestation non compétitive de cinéma dédiée aux films non américains.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL

Les jeunes talents en concert aujourd'hui

L'Orchestre symphonique national est de retour à Alger pour un nouveau concert, mais cette fois-ci, les jeunes sont aux commandes. Le 26 mai 2016, à partir de 19h, venez à la rencontre des jeunes musiciens de l'OSN au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

(TNA) ! 8, c'est le nombre des jeunes talents mis en avant par l'Orchestre Symphonique durant une soirée. Qu'ils soient pianistes, percussionnistes ou sopranos, ils représentent pour Amine Kouider, chef d'orchestre qui les accompagne, l'avenir de l'organisme.

Anissa Hadjarssi (soprano), Hadj Aïssa Amara (ténor), Mohamed Ben Elkadi (piano), Moulay Mekki (guitare), Khalil Rouazmi (saxophone), Mohamed Fouad Torki (percussion), Belkacem Benalioua (qanoun) et Ryad Boualem (oud) interpréteront pour l'oc-

casion les classiques de Bach, Mozart, Monty et Donizetti. Pour soutenir la nouvelle scène musicale classique et passer une excellente soirée, il vous faudra déboursier 300 DA. Le ticket est, par ailleurs, à acheter au niveau de la réception du TNA comme à l'habitude.

DESTRUCTION DE DEUX MILLIONS DE CD PIRATÉS

Une consolidation du rôle de l'Onda

Des artistes et des auteurs algériens ont estimé lundi que l'opération de destruction de deux millions de CD piratés "renforce du rôle" de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda).

Le chanteur kabyle Idir a estimé, à ce propos, qu'il "est important pour l'artiste d'assister à de telles manifestations qui interviennent dans le cadre des démarches visant la protection de ses droits et qui l'encouragent à poursuivre son parcours créatif".

Pour sa part, le chanteur Hamdi Bennani s'est félicité de "l'amélioration qu'a connue récemment la scène artistique en matière de protection des droits d'auteur d'autant que de nombreux artistes ont été réhabilités dans ce cadre".

Il a regretté, cependant, que le piratage qui a pris de l'ampleur ces dernières années ait été à l'origine du recul des ventes de ses vingt albums, ajoutant que de nombreux artistes ont été et continuent à être lésés.

Pour sa part, le chanteur du raï Cheb Mami estime que l'artiste a besoin de "ce genre d'initiatives qui le rassure et l'incite à innover", ajoutant que "l'innovation demande beaucoup de temps et d'efforts".

De son côté, Cheb Khaled a salué



cette initiative rappelant "ce qu'il a enduré pendant son parcours artistique avec ceux qui l'ont accusé d'avoir piraté plusieurs de ses chansons qui l'ont rendu célèbre".

L'opération de destruction d'un lot de deux millions de supports audiovisuels piratés a eu lieu lundi en présence du Premier ministre,

Abdelmalek Sellal et d'un grand nombre de ministres, de responsables et cadres de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) et de représentants d'organismes internationaux de droits d'auteurs.

La cérémonie s'est déroulée également en présence de plusieurs artistes

et auteurs algériens dont des chanteurs, des paroliers, des cinéastes et dramaturges de l'intérieur et de l'extérieur du pays comme les chanteurs Rabah Deriassa, Lounis Aït Menguellat et Zakia Kara, la romancière Ahlam Mosteghanemi et l'acteur Mohamed Adjaimi.

SORTIE PHOTO ALGÉRIE

Dellys prochaine destination ce 27 mai 2016



Après Timimoun, Médéa ou encore Ghardaïa, l'initiative Sortie Photo Algérie revient avec une virée à Dellys le 27 mai prochain.

Photographes, amateurs ou professionnels, ou simples amoureux de la nature,

SPA vous invite à découvrir « la ville des délices », la mythique Dellys et ce, le 27 mai prochain au départ d'Alger.

Comme à l'habitude, le voyage se fera par bus confortable, en compagnie de photographes et d'autres

aventuriers du dimanche. Une assistance des organisateurs est également à attendre pour cette virée aux places limitées.

Pour réserver votre place, il vous suffit d'appeler au 05 50 07 91 50 en donnant nom, prénom, numéro et

email. Le prix de participation est fixée à 2.000 DA par personne.

Notez que le départ se fait du 1^{er}-Mai (Champs-de-Manœuvre) à 7h du matin et que la date limite pour réserver sa place est fixée au 26 mai.

A L'INITIATIVE DE L'INSTITUT
FRANÇAIS D'ALGER

**Nilda Fernandez
en concert à
Alger le 2 juin**



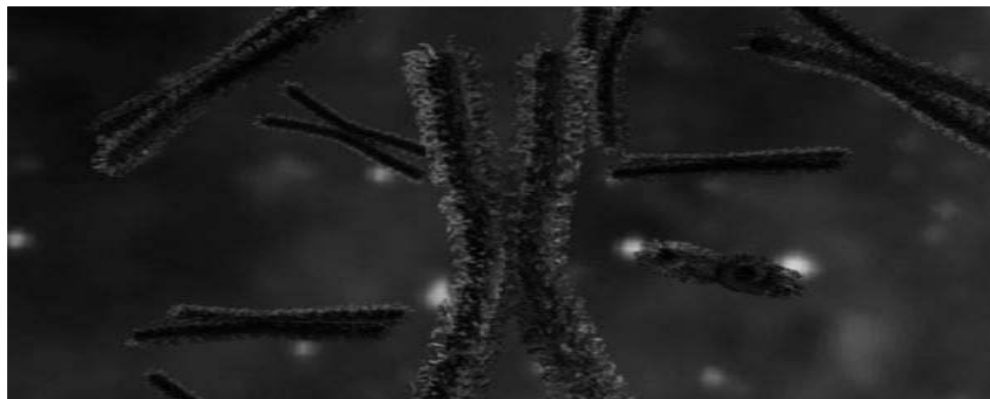
Le musicien franco-espagnol Nilda Fernandez sera en représentation exceptionnelle le 2 juin 2016, à l'initiative de l'Institut français d'Alger. Discret sur la scène musicale, le récipiendaire de 5 nominations aux victoires françaises de la musique revient sur scène pour un concert à Alger qui se déroulera le 2 juin prochain à 19h30 au niveau de la salle El-Mougar.

Avec une carrière longue de 30 ans, l'auteur-compositeur-interprète viendra partager son répertoire avec le public algérois pour la première fois. Pour assister à la représentation, il vous suffit de réserver vos places à l'adresse suivante : concertnildafernandez2016.alger@if-algerie.com.

Perdre son chromosome Y prédispose-t-il à la maladie d'Alzheimer ?

Une étude internationale présentée aujourd'hui à la conférence annuelle de la Société européenne de génétique humaine à Barcelone, met en lumière qu'une majorité des 17 % des hommes suivis qui ont perdu leur chromosome Y au cours de leur vie sont atteints de la maladie d'Alzheimer.

Les hommes sont susceptibles de "perdre" leur chromosome sexuel Y dans certaines cellules de leur corps. Pas de manière instantanée mais progressivement au cours de la vie. Lorsque l'ADN est copié pour fabriquer une nouvelle cellule grâce à une division, des erreurs peuvent avoir lieu et engendrer la suppression de petits morceaux du chromosome jusqu'à parfois causer sa disparition complète. Les 3.218 hommes âgés de 37 à 96 ans inclus dans une étude internationale sont près de 17 % à ne présenter aucune trace de chromosome Y dans certaines de leurs cellules sanguines. Les chercheurs ont noté qu'une majorité de ces derniers étaient atteints de la maladie d'Alzheimer. De plus, cette pathologie, absente au départ, s'est déclenchée au cours de l'étude chez un certain nombre d'hommes présentant une absence de chromosome Y. "Ces deux observations ont été mises en



lien mais il n'y a pas de relation de cause à effet démontrée", explique Jean-Charles Lambert, directeur de recherche à l'Inserm de Lille ayant participé à l'étude. En d'autres termes, pour l'instant, la perte du chromosome Y n'est pas un outil diagnostique ou prédictif de la maladie d'Alzheimer. "C'est ce qu'on appelle un risque observationnel, on constate simplement que certains malades d'Alzheimer présentent cette disparition du chromosome Y, explique-t-il, Il faudrait valider les résultats en réévaluant d'autres populations de malades atteints d'Alzheimer."

Perte du chromosome Y et vieillissement

De plus, selon plusieurs recherches antérieures, la perte du chromosome Y

touche jusqu'à 20 % des hommes de plus de 80 ans. Il s'agit de la mutation génétique la plus fréquente chez les hommes vieillissants. Une question se pose donc : cette disparition progressive du chromosome Y serait-elle simplement un marqueur du vieillissement ou alors un marqueur de la survenue de certaines maladies comme les cancers et la maladie d'Alzheimer ? "On ne peut pas y répondre, analyse Jean-Charles Lambert, la seule chose que l'on peut dire c'est que le chromosome Y est plus révélateur que les autres de l'instabilité chromosomique au cours du vieillissement".

Une espérance de vie plus courte à cause du chromosome Y

Une autre des hypothèses des

chercheurs est que la perte de ce chromosome Y pourrait expliquer l'espérance de vie plus courte chez les hommes. En effet, les femmes sont, par définition, dépourvues de chromosome Y et ont une espérance de vie plus longue. Cette piste est à explorer pour élucider une part de cette différence. "Mais il ne faut pas oublier que d'autres raisons non génétiques sont déjà connues. D'une part, les femmes secrètent des œstrogènes connus pour être protecteurs du système cardio-vasculaire. D'autre part, elles ont tendance à avoir une alimentation et une hygiène de vie plus saines que les hommes", rappelle Jean-Charles Lambert.

Cancer colorectal : le surpoids réduit le risque de mortalité

Le surpoids est un facteur de risque du cancer colorectal. Toutefois, une étude américaine suggère qu'un surpoids au moment du diagnostic est corrélé à une meilleure survie. Les kilos en trop, de manière générale, ont mauvaise presse. Ce n'est plus à prouver, le surpoids et l'obésité constituent un facteur de risque pour de nombreux cancers, dont le cancer colorectal. Pas question de remettre cela en cause. Mais si l'excès de poids favorise la survenue de ce genre de tumeur, il serait associé à une meilleure survie des patients atteints de ce cancer, comme le montre une étude américaine du Kaiser Permanente Division of Research, parue dans la revue *Jama Oncology*. Les chercheurs ont examiné les dossiers médicaux de 3.408 hommes et femmes, âgés de 18 à 80 ans. Le but était d'observer le lien entre leur indice de masse corporelle (IMC) et leur risque de mortalité quinze mois après le diagnos-



tic. Tous les patients avaient été diagnostiqués entre 2006 et 2001 et avaient subi une chirurgie. Le paradoxe du surpoids protecteur. Les résultats montrent que les patients nettement en sous poids (avec un IMC inférieur à 18,5) ou en obésité sévère (IMC supérieur à 35) présentent un risque de mortalité (toute cause confondue) plus

élevé que les personnes avec un IMC légèrement en dessous de la normale ou normal (compris entre 18,5 et 23). Plus étonnant, l'étude montre que les "grands gagnants" sont les patients qui dans la "fourchette haute" du poids normal (IMC de 23 à 25), mais aussi ceux avec un véritable surpoids (IMC entre 25 et 30). Quant aux person-

nes avec une obésité modérée (IMC compris entre 30 et 35), elles n'ont pas présenté de différence de risques significative comparativement aux autres groupes. Les chercheurs ont associé le plus bas risque de mortalité à un IMC de 28 au moment du diagnostic. Ils précisent toutefois que des biais dans l'étude empêchent de tirer des con-

clusions définitives. Bien que les auteurs admettent que l'exercice physique chez les patients atteints de cancer doit être encouragé, les recommandations de perte de poids dans la période du post-diagnostic chez les patients en surpoids atteints d'un cancer colorectal pourraient être injustifiées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale/ 098434015066717

AVIS D'APPEL A LA CONDIDATURE

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL A LA CONDIDATURE EN VUE DE/

*-AMÉNAGEMENT CENTRE DE SURETÉ-
EX / TECH Hamitche Aissa

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 1000.00 DA Les offres doivent étre accompagnées des pièces suivant /

DOSSIER DE CONDIDATURE

- 01-Déclaration de Candidature (signé et visé)
- 02-Déclaration de probité
- 03-Statut dans – SARL.SNC.EURL SPA –
- 04-certificat de qualification principale travaux de construction catégorie 03 et plus
- 05 – certificat CNAS valide avec SCU ET Déplombe
- 06-Bilan Financier visé par les services impôt
- 07 –Etat du matériel 2016 visé par huissier de justice avec carte grise et assurance matériel roulant.
- 08 – Références professionnelles –certificat de bonne exécution -

OFFRE Technique

- 01- Lettres a souscrire
- 02- Cahier des charges (signé et visé)avec mention –lu et accepte- manuscrite
- 03-Mémoire technique justificatif

OFFRE Financier

- 01-Lettre de soumission + Cahier des charges (signé et visé)avec mention –lu et accepte-manuscrite + Bordereaux des prix + détail quantitatif estimatif
- Les offres doivent étre adressées a monsieur le président de l'APC de BBA Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel a la candidature.

La date de préparation des dffres et fixe a 10 jours a partir du 2016 ماي 19

Date d'ouverture Le 2016 جوان 07 A : 10H 30.

Les soumissionnaires restons engagés par leur offres 90 jours a partir du dernier jours de préparation des offres .

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - Anep - 418 103

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA D'ELOUTAYA
COMMUNE D'ELOUTAYA

L'Immatriculation Fiscale de L'APC : 098407195083709

N°: 04/B.M.P/2016

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°:03/B.M.P/2016 DU:27/04/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°: 15/247

du: 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale d'EL-outaya déclare l'infiructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert N° : 03/B.M.P/2016 du : 27/04/2016 publié dans les quotidiens nationaux : «الصوت الآخر» en date du :30/04/2016 et « MIDI LIBRE » en date du:30/04/2016 comme il est démontré dans le tableau cité ci-dessous:

N°	Désignation du projet	Observations
01	Etude et réalisation d'un jardin public avec système d'irrigation aux espaces verts se situant à l'intérieur de la ville d'Eloutaya	Infructueux :Dépassement de participant unique l'enveloppe budgétaire de ce projet
02	Etude et réalisation d'un jardin public à fontaine des gazelles	Infructueux :Dépassement des deux participants qui ont qualifiés techniquement l'enveloppe budgétaire de ce projet.

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - Anep - 418 091



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Villa
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 013 / OPGI / DMO / 2016

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

Localisation	Projet	Lot	Bureau d'Etudes
HAIZER	58 / 100 / 3250 logements publics locatifs	VRD	ARCHI ZEN ARIBA Salim

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000 DA non remboursable.
Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé dans le cahier des charges, doivent étre présentées dans trois (03) plis séparés et cachetés (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 013 / OPGI / DMO / 2016

Projet logements publics locatifs à en lot

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges:

1 Dossier de Candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale ou secondaire en bâtiment) de catégorie 02 et plus.
- Les bilans fiscaux des trois dernières années d'activités.
- Liste des moyens humains de l'encadrement de l'entreprise justifié par diplômes et affiliation de l'année en cours.
- Mise à jour CNAS
- Liste du matériel avec justification de cartes grises, factures d'achat, contrat de location notarié délivré par une entreprise de transport ou de location d'engins (avec police d'assurance pour le matériel roulant), procès verbal du huissier de justice récent âge maximum 03 années.

2 Contenu de l'Offre Technique :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans le cahier des charges.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « le et accepté »

3 Contenu de l'Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé (BPU)
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé (DQE)

La date de dépôt des offres est fixée au 15 éme jour avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La validité des offres est de cent trente cinq (135) jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - Anep - 418 100

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Le verdict tombera demain



La JS Saoura n'aura besoin que d'une victoire pour conforter sa place de dauphin en affrontant la lanterne rouge, l'ASMO, alors que l'USM Blida aura besoin d'un miracle pour assurer son maintien parmi l'élite, à l'occasion de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis prévue demain à partir de 17h30.

PAR MOURAD SALHI

La JS Saoura, qui s'est emparée de la 2^e place du classement suite à sa victoire à domicile face à l'USM Blida, est à 90 minutes du bonheur. Les Bécharois ne devraient a priori trouver aucune difficulté pour se débarrasser de l'ASMO, lanterne rouge du championnat avec 18 points, et dont l'avenir en Ligue 1 est déjà scellé. Mais attention, les Oranais ne comptent offrir des fleurs à personne. Pour preuve, la JS Kabylie a souffert le martyre pour les battre dans leur stade de Bouakeul. Une chose est sûre, la mission du dauphin ne s'annonce pas comme étant une simple sinécure, même si l'adversaire du jour n'a rien à perdre ni à gagner. La JS Kabylie, qui s'est retrouvée à la troisième place au classement général après sa défaite face à l'ES Sétif (2-0),

accueillera le MC Oran. Le club phare de Djurdjura qui revient de loin ne jure que par une place sur le podium, qualificative pour l'une des compétitions africaines. Les hommes de Kamel Mouassa sont attendus à défendre leurs chances à fond. Les coéquipiers de Diawara peuvent même terminer à la seconde place, si, bien évidemment, leur concurrent direct, la JS Saoura, perd à Oran ou fasse match nul. Les Canaris auront, donc, une oreille tendue vers le stade Bouakeul. Un duel à distance palpitant. Les Kabyles sont appelés d'abord à gagner leur match à domicile face à une équipe du Mouloudia d'Oran qui ne compte pas se présenter à la ville des Genêts dans la peau d'un vaincu expiatoire. Les Kabyles sont appelés à rester concentrés tout au long des 90 minutes du match.

L'ES Sétif, qui est devenue également un concurrent pour une place sur le podium après sa victoire à domicile face à la JSK, effectuera un déplacement périlleux à la capitale pour donner la réplique au MC Alger. Ce dernier, qui reste sur une défaite face au MO Béjaïa, n'a d'autre alternative que de l'emporter à domicile et devant son public. C'est un duel à grands enjeux

entre le Mouloudia et l'Entente. La révélation de la saison, le DRB Tadjanet, qui aspire également à une place sur le podium, recevra le CR Belouizdad qui n'est pas concerné ni par le podium ni par la relégation.

De son côté, le MO Béjaïa, qui reste sur une victoire à domicile, se rendra à Alger pour donner la réplique au NA Hussein Dey. Un rendez-vous qui s'annonce très disputé. Les coéquipiers de Zerdab tenteront de surprendre leur adversaire sur ses bases pour espérer terminer sur le podium.

Les regards des puristes seront braqués également vers le bas du tableau. L'USM Blida, qui est revenue bredouille de Béchar, aura besoin d'un miracle pour assurer son maintien en Ligue 1. Les gars de la ville des Roses n'ont pas vraiment leur destin entre les mains. Les poulains de Zouheir Djeloul sont appelés à gagner leur match à domicile face au champion d'Algérie, l'USM Alger, et espérer une défaite du RC Relizane à El Harrach face à l'USMH. En tout cas, cette ultime journée de championnat s'annonce à grands enjeux.

Programme des matches

Tizi-Ouzou (1^{er}-Novembre) : JS Kabylie - MC Oran
Oran (Bouakeul) : ASM Oran - JS Saoura
Larbaâ (Smail-Makhlouf) : RC Arbaâ - CS Constantine
Alger (20-Août) : NA Hussein Dey - MO Béjaïa
Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - ES Sétif
Alger (1^{er}-Novembre) : USM Harrach - RC Relizane
Blida (Brakni) : USM Blida - USM Alger
Tadjanet (Lahoua-Smaïn) : DRB Tadjanet - CR Belouizdad

33^e TOUR INTERNATIONAL DE TUNISIE DE CYCLISME

L'Algérien Abderrahmane Mansouri vainqueur

Le coureur algérien Abderrahmane Mansouri, de la formation émiratie d'Al Sharjah, a remporté mardi le maillot jaune du 33^e Tour international cycliste de Tunisie dont la quatrième et dernière étape est revenue au Belge Mathias Leglen de l'équipe Veran.

A l'issue d'une étape courue entre Hammamet et Zaghouan sur une distance de 173 km, le Belge a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 4h06 29, devant les Marocains Lahssaini Mouhcene (4h06 29) et Essaid Abelouache (4h06 47).

L'Algérien Abderrahmane Mansouri a réussi le coup double en remportant les maillots jaune de leader et rose du meilleur espoir, alors que le maillot vert du meilleur sprinter est revenu au

Marocain Essaid Abelouache.

"Je suis très heureux d'avoir remporté le maillot jaune du Tour international de Tunisie qui revient après 12 ans d'absence. Ce fut un succès très dur à réaliser avec la présence des Marocains qui voulaient coûte que coûte gagner ce Tour. Je dédie cette victoire à tous les Algériens et à mon père qui m'aide beaucoup pour continuer à travailler", a déclaré à l'APS, Abderrahmane Mansouri.

Dès le coup d'envoi de cette dernière étape, le Belge Antoine Lelen de l'équipe Veran s'est lancé dans une échappée solitaire de 60 km, avant d'être repris par un groupe de 12 coureurs dont le maillot jaune, l'Algérien Mansouri.

Ce dernier a dû "batailler" pour faire face à la concurrence des coureurs de l'équipe

nationale marocaine, tous présents dans ce groupe et bien décidés à aller chercher la victoire d'étape et le maillot jaune du vainqueur du Tour international de Tunisie. Ce groupe de tête a passé ensemble les villes de Takrouna, Aïn Garci et Ennadhour, prenant jusqu'à 15 minutes d'avance sur le peloton. Dans les 15 derniers kilomètres, le coureur marocain Lahssaini et le Belge Leglen ont pris les devants, arrivant à disputer le sprint final à Zaghouan.

La cérémonie de remise des maillots a été rehaussée par la présence du ministre tunisien de la Jeunesse et des Sports, Maher Ben Dhia, du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine et des représentants des autorités locales de Zaghouan.

MJS-FÉDÉRATIONS

Des réunions de concertation pour développer les différents pôles d'excellence

Des réunions de concertation entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ensemble des fédérations sportives algériennes se tiendront prochainement pour "adopter une feuille de route opérationnelle", en quête de développer les différents pôles d'excellence, a annoncé mardi à Alger le ministre, El-Hadi Ould Ali.

"Les réunions de concertation bilatérales avec les différentes Fédérations seront suivies d'une journée d'étude avec les membres des acteurs du sport national, en vue d'adopter une feuille de route opérationnelle, pour la dynamisation des pôles d'excellence, de performance et de développement", a annoncé le ministre lors d'une réunion de travail avec des responsables de Boxe, d'Aviron et d'Haltérophilie.

Le ministre a insisté au passage sur la nécessité d'utiliser "les infrastructures sportives de manière rationnelle" suivant la politique du Gouvernement "dans le cadre du développement du sport national".

Ould Ali a profité de l'occasion pour "féliciter les Fédérations de boxe, d'aviron et d'haltérophilie" pour les bons résultats qu'ils ont obtenus dernièrement, notamment, le total de 11 athlètes qu'ils ont réussi à qualifier pour les Olympiades de 2016 à Rio de Janeiro (5-21 août).

"Les athlètes algériens qualifiés pour les JO bénéficieront de tous les moyens nécessaires pour réaliser les objectifs tracés", a ajouté le ministre, rappelant qu'un "budget spécial" a été débloqué à cet effet, sous la conduite du comité olympique sportif algérien (COA).

Ould Ali a promis également de se pencher sur certains projets restés en suspens, notamment, le lancement d'une boxe professionnelle en Algérie, suivant les recommandations de l'AIBA.

Pensée

A la mémoire de notre cher et regretté père et moudjahid, Ahres Mohand Said et son fils Nacereddine, tombés au champ d'honneur le 12 février 1958, soit le même jour à l'âge respectivement 33 ans et 1 an seulement. Cela fait déjà 58 ans qu'ils nous ont quittés pour un monde meilleur. En ce douloureux souvenir, toute la famille Ahres de Tizi-Rached et Amrouche et particulièrement sa fille Saliha qui n'a pas eu la chance de connaître ses chers père et frère, demandent à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée en leur mémoire et prient Dieu Tout-Puissant de les accueillir en Son Vaste Paradis. "Les êtres chers ne meurent que lorsqu'on les oublie".





Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des

stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés

à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

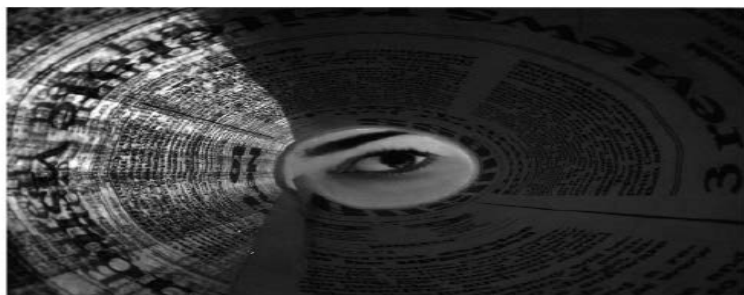
Poste : **Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - 63/16

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - 64/16

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - 65/16

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Magasin d'information et de presse

Midi Libre n° 2794 - Jeudi 26 mai 2016 - 66/16

Cuisine

Velouté de potiron et carottes



Ingrédients :

1 kg de potiron
500 g de carottes
2 pommes de terre
1 gousse d'ail
1 oignon
1 demi litre de lait
1 demi litre bouillon de volaille
1 c. à soupe d'huile d'olive
Persil, sel, poivre, muscade
10 cl de crème liquide

Préparation :

Eplucher et couper en dés le potiron, les pommes de terre, les carottes en rondelles.
Emincer l'ail et l'oignon. Faire suer l'oignon dans l'huile d'olive.
Ajouter tous les légumes et l'ail puis verser le bouillon et le lait.
Saler, poivrer, "muscader" et laisser cuire environ une trentaine de minutes.
Mixer le tout (ajouter éventuellement la crème) et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Pain perdu aux fruits rouges



Ingrédients :

1 pain brioché
500 g de fraises
5 c. à soupe de sucre en poudre
25 cl de lait
25 g de beurre
1 œuf + 2 jaunes
6 feuilles de menthe fraîche
1 c. à café de vanille en poudre
2 c. à soupe de vinaigre balsamique
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de jus de citron

Préparation :

Verser dans un saladier le lait, la vanille, 2 c. à soupe de sucre, 1 œuf entier et 2 jaunes, battre le tout. Rincer les fraises les équeuter, rincer la menthe et la ciseler.
Mélanger les feuilles de menthe, 1 c. à soupe d'huile, 1 c. à soupe de sucre semoule, le jus de citron et les fraises. Couper 4 tranches épaisses de pain brioché. Les imbiber de préparation aux œufs sur les deux faces. Faire fondre 25 g de beurre dans une poêle et faire dorer les tranches de pain 3 min sur chaque face, en les arrosant de beurre fondu. Réserver au chaud.
Essuyer la poêle et verser 1 c. à soupe d'huile, les fruits et 2 c. à soupe de sucre. Laisser mijoter 3 min en remuant. Ajouter le vinaigre et laisser compoter 1 min.
Servir les tranches de pain perdu, recouvertes de fruits et nappées de jus.

SANTÉ ET BEAUTÉ

Zoom sur les vertus du citron

Outre ses qualités gustatives, le citron dispose de vertus diététiques indéniables. Dépuratif, tonique, désinfectant... Il nous soulage et remplace bien des crèmes. Alors, mettez-vous au jus !

En cure dépurative

Vous connaissez la cure de raisins. Voici maintenant celle du jus de citron. Cette cure dépurative convient particulièrement aux bonnes vivantes, aux sanguines qui ont tendance à faire des excès de table. Elle sera moins intéressante pour les frileuses qui supporte mal l'acidité naturelle de ce fruit. Elle permet de lutter contre les rhumatismes et d'atténuer les phénomènes allergiques et les crises de cystite.

La cure de citron

Il faut boire du jus de citron en augmentant d'un demi-citron tous les deux jours. Le premier jour, vous commencez donc par boire le jus d'un demi citron, le troisième jour le jus d'un citron, le cinquième jour le jus d'un et demi citron. Et ainsi de suite jusqu'à boire le jus de cinq citrons. Puis revenez progressivement jusqu'à un demi-citron. La cure complète dure 38 jours. Il vaut mieux utiliser des citrons biologiques. Vous pouvez ajouter de l'eau à votre jus,

mais pas de miel, ni de sucre. Buvez le jus le plus vite possible pour profiter de toute la vitamine C.

A la fin des repas lourds

Croquez une tranche de citron, cette astuce vous aidera à mieux digérer, mais ne rêvez pas, si vous avez trop mangé, cela ne vous empêchera pas de prendre du poids ! Il faut le savoir !

Si vous êtes enceinte et que vous avez des nausées, ouvrez un flacon d'huiles essentielles de citron et respirez son parfum. Si vous souffrez de mal des transports en voiture, déposez 2 à 3 gouttes d'huiles essentielles de citron sur les tapis de sol du véhicule.

En cas de fièvre

Afin de revenir à une température normale, appliquez ce cataplasme sur votre front : versez 5 gouttes d'huile essentielle de citron dans un litre d'eau froide. Plongez y un gant de toilette. Essorez-le et placez-le sur votre



front. Renouvelez l'opération toutes les heures, jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux. Des parasites (oxyures) peuvent coloniser les intestins. Les symptômes qu'ils provoquent : des démangeaisons anales dont peuvent se plaindre les enfants. Appliquez ce vieux remède de grand mère : coupez un citron bio entier en rondelles. Écrasez-les ou hachez-les grossièrement. Recouvrez-les d'eau. Portez à ébullition et cuire trois minutes. Laissez refroidir. Filtrez. Ajoutez une c. à café de miel et buvez.

CONSEILS PRATIQUES

Éviter la buée sur les miroirs de la salle de bain

Une sortie improvisée, une douche vite faite, et là c'est le drame ! Impossible pour les femmes de se maquiller car les miroirs de la salle de bain sont pleins de buée, et impossible pour les hommes de se raser pour la même raison !

Une façon de remédier à cela

Frottez l'intégralité des miroirs de la salle de bain à l'aide d'un savon quelconque humidifié. Il faut que toute la surface des miroirs soit bien recouverte de savon. Prenez un tissu propre et essuyez toute la surface des miroirs afin d'enlever tout le savon déposé auparavant et afin de sécher les miroirs.

Éviter d'utiliser un tissu pelucheux, du style laineux ou encore du sopalin. Cela évitera d'avoir une multitude de petites peluches sur vos miroirs.

Cette opération vous permettra de ne pas avoir de buée sur les miroirs de votre salle de bain après une bonne douche chaude.



Renouvelez donc l'opération 1 fois par mois, vous n'aurez plus de buée sur les miroirs de votre salle de bain ! L'enfer du bégaiement.

Trucs et astuces

Atténuer les rides des yeux



Choisissez une couleur plus claire que le fond de teint pour regonfler les rides. À l'aide d'un crayon anti-cerne, retracez le sillon de la ride et estompez en tapotant légèrement avec le doigt.

Comment appliquer l'eyeliner ?



Levez le menton, face à votre miroir, les yeux s'inclinent et ne bougent plus. Appliquez l'eyeliner au ras des cils.

Pour faire "briller" les yeux



Pour une occasion particulière, si vous souhaitez "faire briller" et blanchir le blanc de votre œil vous pouvez mettre quelques gouttes de collyres dans les yeux.

Camoufler la fatigue



Si vous êtes fatiguée, évitez de maquiller avec du mascara vos cils inférieurs.

Mots Fléchés N°2076

animal marin perte de repères	↓	tissus de chemises gros saut- rissons	↓	droit d'entrée s'esclaf- fer	↓	cancre sous- bois nettoyé	↓	détester mise en ordre	↓	rêve pré- monitoire expres- sions	↓	porteur- ses d'infor- mations	↓
œuvres de licier bronze- ras	→											début de roman	↓
fond de navire verre de bière	→					boisson de pub fourneau du chef	→			partie d'année	→		
	↓			sup- plient	→	tordras	↓			ravigoté	↓		dirigeras le match
réussira à loger	↓	convie union par collage	→					plus fort que le roi nae- ront	↓			bruit de tambour	→
	↓									renfort de sabot qualité d'être	↓	célébrez	↓
déqri- nolé	↓	franchise emplois	→										extrémité d'intestin
	↓			régle nationale	→			sinquai	→				
étail de boucher fleur de Mars	→			allies	↓	firent un pari petite fenêtre	→	marque d'infinitif	↓				
	↓									couleur de ciel palmier à huile	→		
choisirai parfumas à la badiane	→							désert de cailloux cachera (se)	→			pointe de rose	→
	↓					feuilles de fer	→					rideau	↓
c'est le césium	→			vamp de la mer	→	concret	↓			abattit criera comme un lion	→	marierait	↓
équipe	↓			porte	↓	enchâs- serons convien- dra bien	→						
premiè- res lettres	→	sonder	→					aiqri	→				bon mouillage
	↓	réfutée	↓					partie du four	↓	dirigea	→		
antique génisse chanteur lurique	→			préposi- tion léger ennui	→			cassant	↓			révolu- tion argon du labo	→
	↓					ronchon- nerais	→						
enfilé pour voir	→							vieux jeu de cartes	→				

SUDOKU

N°2076

SOLUTION SUDOKU

N°2075

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 2075

6	3		7			9		
				3	6	7	2	
	7				4			5
5		6				3		1
1			6				9	
	9	4	2	6				
		8			7		5	9

5	4	8	1	7	6	3	9	2
6	1	7	9	2	3	8	4	5
9	3	2	5	8	4	6	1	7
4	7	9	8	5	2	1	6	3
1	5	6	4	3	9	7	2	8
8	2	3	7	6	1	4	5	9
2	6	5	3	4	7	9	8	1
7	8	1	6	9	5	2	3	4
3	9	4	2	1	8	5	7	6

E	D	V	F	A	P	U		
E	X	P	E	R	I	M	E	N
T	A	M	I	S	E	E	O	P
T	R	U	I	T	E	S	F	L
E	M	U	R	T	I	L	E	O
E	M	E	R	G	E	R	A	S
I	G	A	Z	E	U	S	E	M
E	S	T	E	R	E	X	U	L
M	U	S	E	S	R	U	I	N
V	E	R	E	T	C	E	S	S
B	A	S	A	N	E	S	S	E
E	M	I	S	M	U	R	P	E
A	N	I	M	A	L	C	U	L
G	R	E	L	E	S	E	R	A
C	E	R	S	A	I	N	E	E
C	H	U	C	A	J	U	N	C
A	R	R	I	V	E	A	E	R
U	N	I	E	A	T	T	I	R
D	V	A	N	A	T	O	M	E
D	E	M	E	N	T	I	R	
R	A	S	S	E	R	E	N	E

Les effets insoupçonnés de la voix d'une maman sur ses enfants

En 2015, une étude montrait déjà que la voix maternelle permettait de booster le développement cérébral des bébés prématurés en couveuse.

Mais les vertus de la voix d'une maman ne s'arrêtent pas là, et des chercheurs de l'université de Stanford ont voulu comprendre pourquoi les enfants préfèrent écouter la voix de leur mère à celle d'autres femmes. Pour cela, ils ont analysé les scanners de cerveaux d'enfants écoutant les voix de leur mère, et ont rapporté leurs observations dans la revue PNAS. Ce sont 24 enfants, âgés entre 7 et 12 ans, au quotient intellectuel supérieur à 80, ne présentant aucun trouble du développement et élevés par leur mère biologique qui ont vu leur

cerveau être observé par IRM. Durant cette observation, les enfants écoutaient la voix de leur mère prononcer des mots dénués de sens. "Entre 7 et 12 ans, la plupart des enfants ont de bonnes compétences linguistiques, nous ne voulions donc pas utiliser des mots qui avaient un sens parce que cela aurait activé des circuits totalement différents dans le cerveau", précise Vinod Menon, principal auteur de l'étude. Ensuite, ces enfants ont écouté le même enregistrement sonore, mais avec la voix de mères d'enfants qui ne participaient pas à l'étude.

Sans trop de surprise, 97 % des enfants ont été capables de reconnaître la voix de leurs mères en moins d'une seconde.

D'autres zones stimulées

Mais ce qui a retenu l'attention des chercheurs, c'est qu'au-delà des zones



cérébrales dédiées à l'audition, d'autres étaient bien plus stimulées par la voix maternelle, celles impliquées dans les émotions (l'amygdale), dans le circuit de la récompense (voie mésolimbique et cortex préfrontal médial), dans la conscience de soi,

dans la perception et la reconnaissance faciale.

Daniel Abrams, co-auteur de l'étude, a fait le constat que les enfants qui ont montré les connexions cérébrales les plus fortes entre ces différentes régions étaient ceux qui "sont les plus à l'aise

socialement et qui présentent d'importantes capacités de communication". Ces résultats pourraient mener vers une meilleure compréhension des déficits de communication et de sociabilité chez les enfants souffrant de troubles du spectre autistique.

Même les arbres dorment la nuit !



Si vous allez camper en forêt et que vous ne trouvez pas le sommeil, sachez que les arbres, eux, dorment.

Cette découverte est à mettre au crédit d'une équipe de scientifiques venus d'Autriche, de Finlande et de

Hongrie, qui ont souhaité savoir si les arbres suivaient les cycles jour/nuit, similaires à ceux observés sur les petites plantes. Une étude parue dans la revue *Frontiers in Plant Science*. Ces scientifiques ont alors utilisé des

lecteurs laser qu'ils ont pointés sur deux bouleaux, dans deux pays différents, et sont parvenus à enregistrer des changements physiques similaires à l'état de sommeil nocturne. En particulier, à la fin de la nuit, les bouts des branches des bouleaux se sont affaissés de 10 centimètres. Les résultats montrent que l'arbre entier s'est affaissé pendant la nuit, ce qui peut être prouvé par le changement de position des feuilles et des branches.

Des lecteurs lasers

"Les changements ne sont pas trop importants, seulement 10 cm pour les arbres d'une hauteur d'environ 5 m, mais on les a observés systématiquement et on les a enregistrés avec notre équipement", a expliqué, dans un communiqué, Eetu Puttonen, de l'Institut finlandais de recherche géospatiale.

Les deux bouleaux provenaient de Finlande et d'Autriche, et ont été analysés de façon indépendante, pen-

dant les nuits calmes, au temps de l'équinoxe pour s'assurer que la longueur de la nuit n'influencerait pas les résultats de la recherche. Comme ils l'expliquent dans leur étude, les scientifiques ont observé que les branches des arbres se sont affaissées juste avant l'aube, ne reprenant leur position initiale que plusieurs heures plus tard. Pour eux, cela est dû au phénomène dit de "la pression de turgescence", à savoir une réduction de la pression d'eau interne de l'arbre. En l'absence de lumière solaire pendant la nuit, les arbres conservent probablement leur énergie en relaxant leurs branches qui sont inclinées vers le soleil pendant la journée.

"C'était un effet très clair, observé sur un arbre entier. Jusqu'à présent personne n'avait observé cet effet à l'échelle d'arbres entiers, et j'ai été très surpris par l'ampleur des changements", a déclaré András Zlinszky, du Centre des recherches écologiques de Tihany, en Hongrie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHRONOMÈTRE DE MARINE

Inventeur : John Harrison

Date : 1770

Lieu : Grande-Bretagne

Le premier chronomètre véritable fut le résultat des efforts acharnés d'un seul homme, John Harrison, au long de 31 années d'essais et erreurs ; cela devait révolutionner l'art de la navigation maritime (et par la suite aérienne).



X-MEN



22h35



Sur Terre, les mutants aux pouvoirs surhumains se multiplient. Magneto veut les utiliser pour détruire l'humanité. Le Pr Charles Xavier, directeur d'une école qui forme de jeunes mutants à l'esprit du Bien, peut compter sur ses élèves pour contrer Magneto : Tornado, qui maîtrise les tempêtes, Cyclope et son regard destructeur, Malicia qui absorbe les forces des assaillants et Wolverine aux griffes surpuissantes.

C'EST POUR NOUS
C'EST CADEAU !

22h35



L'animateur propose d'exaucer les rêves les plus fous des téléspectateurs et du public. Au cours de cette soirée, tout peut arriver et personne n'est à l'abri. Voyage paradisiaque, demande en mariage inoubliable, anniversaire de folie, retrouvailles en famille ou même rencontre avec une star... rien n'est impossible pour l'animateur-producteur star de la chaîne. Celui-ci a tout prévu pour réaliser les vœux des téléspectateurs et de leurs proches. Présentes en plateau ou confortablement installées dans leur salon, les personnes choisies ne se doutent absolument pas de la surprise de taille qui les attend. Une émission qui promet des rires, des larmes et de l'émotion.

DES PAROLES ET DES
ACTES

23h05



Invité : Jean-Luc Mélenchon. Avant d'adhérer au Parti socialiste en 1977, ce natif de Tanger, au Maroc, fait des études de philosophie puis du journalisme. Il exerce de nombreux mandats : conseiller municipal, conseiller général et sénateur. En 2000, Mélenchon rejoint le gouvernement de Jospin comme ministre délégué à l'Enseignement professionnel. En 2008, ce contestataire prend le large pour fonder le Parti de gauche. En 2017, le député européen anticapitaliste, âgé de 64 ans, entend devenir le prochain président de la République. Le mouvement qu'il a initié, La France insoumise, avec un projet pour une France égalitaire et humaniste, compte plus de 100.000 appuis.

MON PETIT DOIGT
M'A DIT...

20h35



Couple de bourgeois, Prudence et Bélisaire Beresford se rendent dans une maison de retraite pour voir Ada, la vieille tante de ce dernier. Prudence est très vite intriguée par l'une des pensionnaires, Rose Evangelista, au comportement qu'elle trouve pour le moins mystérieux. Au décès d'Ada, le couple retourne dans l'établissement. Prudence cherche à avoir des nouvelles de Rose, mais elle apprend que cette dernière a quitté les lieux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

JORDSKOTT



22h30



Secourue par Wass, Eva est transportée chez Ylva, qui la soigne à l'aide d'une plante parasite. Ce remède lui sauve la vie, mais n'est pas sans conséquence. La jeune inspectrice demande à Wass de lui ramener sa fille Josefina. Attaqué par Esmeralda pendant un interrogatoire, Tom Aronsson se réveille à l'hôpital. Tandis que Wass poursuit ses recherches, Ylva révèle à Eva l'ampleur des crimes de l'entreprise paternelle.

FLASHPOINT
UN HOMME TRAQUÉ

20h45



Le docteur Toth a décidé que l'équipe numéro 1 de l'unité d'intervention d'élite serait suspendue de ses fonctions pour divers manquements à la procédure. Entretemps, Ed est gravement blessé par un individu. Il refuse de rester hospitalisé pour se rendre au chevet de sa femme, qui connaît une fin de grossesse difficile. Le tireur est rapidement identifié comme étant l'époux d'une militaire...

SCORPION
LA THÉORIE DU CACTUS

20h50



Lassé de devoir cacher ses sentiments, Toby officialise sa relation avec Happy. Mais Walter leur impose un ultimatum, les membres de l'équipe n'étant en effet pas autorisés à se fréquenter. S'ils veulent continuer à se voir, l'un des deux doit démissionner. En parallèle, le groupe est chargé de mettre un terme à un trafic de drogue utilisant des drones pour traverser la frontière à la marchandise.

ALICE NEVERS, LE JUGE EST
UNE FEMME
MAUVAIS GENRE

22h35



Lors de la kermesse de l'école, alors qu'elle cherche Paul, Alice tombe sur le cadavre du directeur. Celui-ci a été tué avec une paire de ciseaux. Un peu plus loin, elle retrouve son fils prostré dans un cagibi. Marquand apprend que la victime était favorable à un programme d'éducation visant à lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre. A ce sujet, il avait reçu de nombreuses menaces.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant :
Reda Mehgueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 02100071130000214 d4 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulane
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jason Derulo

il est de nouveau célibataire !

On y a cru, mais malheureusement c'est terminé entre Jason Derulo et la splendide Daphne Joy. TMZ révèle que la jeune femme de 29 ans vient de rompre avec le chanteur après avoir vécu une histoire d'amour de 7 mois.



Claire Chazal

"J'ai eu des mois difficiles, des moments de cafard"

Interviewée par Téléstar à l'occasion de la promotion de Musiques en fête, qu'elle co-présentera le 20 juin sur France 3, Claire Chazal a fait quelques confidences sur les derniers mois qu'elle vient de passer. Elle a notamment évoqué son départ de TF1.



Beyoncé et Jay Z

Sortie en amoureux... avant une nouvelle annonce ?

Sortie rare et remarquée pour les superstars, qui roucoulent toujours comme au premier jour. Pour Jay Z et Beyoncé, l'heure est à la détente. Qu'importe que madame se soit lancée dans une tournée mondiale, le Formation World Tour, que le couple ait de nouveau été la cible des pires rumeurs et que Lemonade, le dernier album surprise de la diva, continue de faire le buzz.

LA CONTESTATION SOCIALE SE MUE EN CRISE POLITIQUE

Depuis plusieurs semaines, la France vit au rythme des grèves, des marches et de mouvements de contestation de plus en plus violents. Ce mercredi matin, les CRS sont intervenus sur le centre pétrolier de Douchy-les-Mines, dans le nord de la France, l'un des nombreux dépôts de carburants actuellement occupés, pour y déloger les grévistes. Les forces de l'ordre sont déjà intervenues dans plusieurs endroits pour libérer les raffineries occupées par les syndicalistes, menaçant la France d'une pénurie de carburant. Mais les nombreuses interventions des forces de l'ordre ne réduisent pas pour autant une contestation sociale grandissante et surtout qui résiste à l'usure du temps. La France est paralysée, ce qui menace même l'organisation du prochain Euro 2016 de football qui va se dérouler dans le pays. Partie du secteur public (et notamment les transports, SNCF, RATP) et de la Fonction publique (pour autant peu concernée par cette réforme), la contestation gagne aujourd'hui de nombreux secteurs du privé : les chauffeurs routiers, les pilotes d'Air France, les taxis et même les tenanciers des bureaux de tabac ont rejoint le mouvement ! Toutes ces catégories sont plus ou moins concernées par cette loi mais profitent surtout de ce mouvement social pour rappeler leurs propres revendications.

Une loi sociale très libérale

Qu'est-ce que la loi El Khomri, du nom de la ministre du Travail qui l'a proposée ? C'est pour l'essentiel une reprise de la vieille doctrine libérale (défendue par les précédents gouvernements de droite qui ont précédé le quinquennat de François Hollande) : face à un chômage peu compressible (10 % des actifs français) et d'une croissance très molle, il faut redonner de la souplesse aux entreprises, alléger les protections du code du travail, et surtout faciliter les licenciements d'aujourd'hui, pour recon-



stituer les marges et créer les conditions de la création des emplois de demain. Dans le détail de la loi Travail, c'est surtout des licenciements facilités, des indemnités moindres, des prérogatives syndicales limitées, des accords d'entreprise hors des contraintes légales... La loi Travail, dès sa présentation, fait surgir une vaste protestation. Depuis plusieurs mois, les sondages indiquent avec constance que 80 % des salariés y sont opposés de même que les trois quarts des Français, actifs ou non. Depuis plusieurs mois, d'imposantes manifestations se déroulent dans les principales villes françaises surtout orchestrées par les syndicats CGT et Force ouvrière après le retrait de syndicats plus modérés (CFDT). Mal préparée, peu expliquée, la loi El Khomri a surtout fortement déçu à l'électorat de gauche et désarçonné par son aspect très libéral, un grand nombre de parlementaires socialistes.

"Ce que Sarkozy n'a pas osé faire, Hollande le fait en pire", est la rengaine répétée à l'infini dans toute les manifestations et l'avis est souvent partagé, discrètement ou non, par un grand nombre d'élus de gauche.

Hollande et Valls en difficulté

L'affaire tombe mal pour François

Hollande et son Premier ministre Manuel Valls. Il y a quelques semaines, le président de la République s'étant beaucoup répandu dans les médias pour valoriser la très légère amélioration de la conjoncture économique française. Il n'a pas été entendu. Son Premier ministre, très volontaire, voire cassant, voit son autorité très contestée, y compris dans les rangs parlementaires de sa propre majorité.

Comment en sortir ? Après le retrait des mesures sur la déchéance de la nationalité, il paraît difficile que le gouvernement fasse un nouveau recul mais sa décision de ne pas retirer la loi Travail du débat parlementaire peut déboucher sur une vraie crise politique.

L'opposition de droite, qui s'était tant moquée des difficultés du couple Hollande-Valls, commence également à s'inquiéter de la colère des Français.

Tous les candidats à la primaire de la droite proposent des solutions sociales infiniment plus radicales que l'actuelle loi Travail et face à la très grande colère actuelle des Français, les postulants à la présidence de la République prennent peu à peu conscience de l'extrême difficulté qu'ils rencontreront, en cas de victoire à la présidentielle, à appliquer leurs réformes sociales.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h35
Dohr	12h45
Asr	16h36
Maghreb	20h03
Icha	21h41

AU LARGE DES CÔTES LIBYENNES

Sept morts dans un naufrage

Au moins 7 personnes sont mortes dans le naufrage d'un bateau de migrants au large des côtes libyennes, a annoncé hier la Marine italienne, qui a pu en sauver environ 500.

Le bilan pourrait s'alourdir, le communiqué de la Marine précisant que les opérations de secours se poursuivaient à la mi-journée.

Mercredi matin, le patrouilleur Bettica de la Marine, dans le cadre de son activité de surveillance maritime du canal de Sicile, a repéré au large des côtes libyennes une barque qui naviguait de manière précaire avec à bord de nombreuses personnes.

Peu de temps après, l'embarcation a chaviré en raison du nombre trop élevé de personnes à bord et de l'instabilité.

Le navire Bettica s'est immédiatement rendu au plus près du bateau et a lancé des canots de sauvetage, ainsi que des gilets, aux personnes tombées à l'eau, tandis que la frégate Bergamini, également sur place, a envoyé son hélicoptère et des moyens navals pour leur porter secours.

Pour l'instant (à 13h, soit 11hGMT), quelque 500 migrants ont été secourus, sept corps ont été récupérés et ramenés à bord du Bettica, précise la Marine.

Selon les derniers chiffres du Haut-commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR), arrêtés au 22 mai, combinés à ceux des secours italiens, quelque 40.000 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes depuis le début de l'année.

Depuis le début de l'année, 1.370 migrants et réfugiés ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, soit 24 % de moins qu'à la même période l'an dernier (1.792), a indiqué mardi l'OIM.

Lors des dernières 48 heures, quelque 5.600 personnes ont été secourues au large de la Libye, ont annoncé mardi les gardes-côtes italiens.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI SUR LE NORD DU PAYS

DES TEMPÉRATURES CANICULAIRES ATTENDUES

Des températures caniculaires sont prévues sur tout le nord du pays à partir d'aujourd'hui et dureront tout le week-end. Selon le BMS de Météo Algérie, les températures atteindront, les 40°C et plus sur les wilayas de l'est et de l'ouest du pays.

Elles seront supérieures à 34°C sur la capitale et les Hauts-Plateaux.

Le ministère de la Santé, de la Population

et de la Réforme hospitalière a rappelé à cet effet dans un communiqué les précautions à prendre face à la hausse des températures annoncées, notamment pour les populations les plus vulnérables, dont les enfants, les personnes âgées et les malades chroniques.

Il s'agit, entre autres précautions, explique la même source, de "fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil

et de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure". Le ministère de la Santé recommande également d'"éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de boire suffisamment, d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur de caféine et d'éviter les activités extérieures comme le sport et le jardinage".